



LAIUS

Revue des étudiantes et des étudiants en
histoire de l'Université du Québec à
Rimouski

MOT DU PRÉSIDENT DE L'AEEH

L'ÉDUCATION POST-SECONDAIRE AU QUÉBEC

Chers lecteurs, chères lectrices,

J'aurais pu profiter de cette tribune pour présenter le dynamisme qui anime notre Association ou pour féliciter les concepteurs de cette revue, mais, je ne me lancerai pas dans ce type de discours convenu. Évidemment, nous sommes très fiers des efforts que les membres de l'Association des Étudiantes et des Étudiants en Histoire ont déployés pour réaliser de nombreux projets durant les derniers mois. Comme tous les êtres humains, nous nous sentons souvent plus concernés par les facettes de nos vies sur lesquelles nous croyons avoir plus d'emprise. Néanmoins, il faut parfois savoir mettre une part de notre identité, de nos désirs et de notre fierté entre parenthèses lorsque les circonstances l'exigent.

Le temps passé à l'université aura permis à plusieurs des membres de notre Association de s'épanouir. Qui entre à l'UQAR sans en sortir transformé ? Personne. J'ai été le témoin de véritables métamorphoses au cours de mon baccalauréat : des gens qui ont plus de mal à l'école qui progressent à un rythme prodigieux; ou, des gens plus timides, avec plus de mal dans les exposés oraux, qui, au fil de leurs études, deviennent des orateurs hors pairs.

En outre, tout indique que l'université permet aux étudiants d'occuper des emplois qui leur permettent de continuer à se réaliser et à s'accomplir. L'égalité des chances n'est pas l'égalité des chances d'atteindre un degré de prospérité économique préétabli, mais bien la possibilité donnée à chacun de se réaliser par tous les moyens possibles.

L'effet que l'éducation supérieure a sur les individus serait un motif suffisant pour défendre l'égalité des chances. Cela dit, les bienfaits de l'université ne se limitent toutefois pas à cette seule transformation des étudiants. Elle n'est pas uniquement une fin... Elle est aussi un moyen par lequel notre société forme de bons citoyens. Qui grossit les rangs des partis politiques? Qui rédige des éditoriaux? Qui s'implique anime les mouvements écologistes? Des hommes et des femmes qui ont été ou qui sont des étudiants universitaires.

En plus de contribuer largement à la bonne marche de la démocratie, le système universitaire public fait de notre peuple l'un des plus prospères du monde puisqu'il permet à chacun d'exploiter ses capacités et de les mettre au service de la communauté.

Chaque hausse des frais de scolarité que nous tolérons fragilise l'accessibilité aux études supérieures. Bien sur, alors que nous sommes tous plongés individuellement dans nos études qui nous passionnent, ce débat semble loin et vain. Néanmoins, si nous avons aujourd'hui cette chance, ce droit, c'est que des hommes et des femmes se sont battus dans le passé pour construire cet acquis dont nous pouvons jouir. Conséquemment, c'est notre responsabilité d'en faire autant.

Pier-Luc Lévesque

Le Colisée de Rome	p. 3
Sur la vie des femmes à Athènes : V ^e et VI ^e siècles avant notre ère	p. 9
Saviez-vous que ?	p. 18
La relation entre le coureur des bois et l'Amérindienne à l'époque de la Nouvelle-France	p. 21
Le Témiscouata des Malécites	p. 27
La famille Landry	p. 29
<i>De la démocratie en Amérique</i>	p.31
Sarte et l'existentialisme	p. 35
Peurs : philosophie et ambitions d'un historien en herbe	p.40
Critique du film <i>The Birth of a Nation</i> de David Wark Griffith	p.41
Mots-cachés	p. 43
Quelques partenaires... Société rimouskoise du patrimoine	p. 45
Pointe-au-père : site historique maritime	p. 46
Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent	p. 48
Remerciements	p. 49

Le Colisée de Rome

Par Isabelle Malenfant

L'Empire romain est l'un de ceux qui ont le plus marqué l'Histoire occidentale avant de toucher l'imaginaire collectif et universel. Imposant, autant militairement et politiquement que religieusement, il inspira le respect aux sociétés environnantes pendant plusieurs siècles. Sa mémoire demeure empreinte de ce prestige lié au pouvoir et, quoique l'empire soit tombé d'une manière tout aussi impressionnante aux mains des Wisigoths, on retient principalement les grandes réalisations des Romains. Malgré que son empire soit éteint depuis près de 1500 ans, plusieurs éléments du bâti collectif témoignent toujours de l'influence qu'il a eue à une certaine époque. Des statues et les ruines de divers bâtiments viennent confirmer sa grandeur. L'amphithéâtre flavien, mieux connu sous le nom de *Colisée* de Rome, est sans contredit l'un des édifices, sinon l'édifice qui a le plus marqué la vie romaine et dont la valeur historique n'est plus à prouver. L'importance centrale occupée par ce bâtiment dans la vie sociale romaine amène à se pencher sur le contexte historique de sa construction; sur la vitalité et la spécificité artistique et architecturale de Rome; sur les utilisations de l'amphithéâtre; enfin sur son rôle dans la vie sociale de la population.

Aux origines du Colisée

Au premier siècle de notre ère, les tensions agitent le monde romain. C'est que Néron, le dernier descendant des Julio-Claudiens est décédé en 68¹. La population s'est soulevée à la suite de cet événement comme des difficultés de la vie à l'époque, plongeant la ville de Rome et une partie de l'empire dans le désordre. Cette crise prit d'abord racines dans les provinces. La guerre civile fit rage d'avril 68 à janvier 70, amenant un climat, on le devine, assez tendu. En 68 et 69 seulement, quatre empereurs occupèrent le trône de l'Empire romain. La confusion était si importante qu'il arriva qu'un César fût couronné alors que le précédent était toujours en place! C'est ainsi qu'à Néron succéda Galba, général et gouverneur de province de 73 ans; Othon, compagnon d'orgie de Néron de 37 ans; et finalement, Vitellius, officier sous Néron².

Le César qui lui succéda réellement, Vespasien, était âgé de 60 ans, venait d'une famille équestre, les *Flavia*, de petite bourgeoisie originaire de Sabine en Italie. Auparavant chassé de la cour de Néron en raison de son faible intérêt pour les arts et la culture, il s'était démarqué en tant que commandant de guerre en Judée³. « Entré au sénat sous Tibère, consul en 51, général expérimenté, [il] a été choisi par un groupe de ses pairs pour ses qualités et parce qu'il avait deux fils dont l'aîné, Titus, fut associé à son gouvernement après avoir pris Jérusalem⁴. » Son entrée au pouvoir était donc stratégique. Préfet du prétoire, il fut honoré de pouvoirs au tribunal et pour la censure lors de plusieurs consulats. Il devait remettre en ordre l'État et renflouer ses coffres. L'armée aussi avait besoin de réajustements, et le Capitole nécessitait une reconstruction. À cela s'ajouta la mise en place du Colisée et du Temple de la Paix. Une telle charge de travail pu paraître impressionnante, voire même d'un mérite certain, mais ce qui ressortit de la gouverne de Vespasien fut l'administration des revenus publics à des fins personnelles. Quelques sénateurs philosophes et sceptiques durent être éliminés par le César. Outre en homme avaricieux, on le présente également comme quelqu'un d'endurant au travail et possédant un bon sens de l'humour⁵.

Si l'on parle peu de la fille de Vespasien, Domitilla, ses deux frères, en revanche, prirent la relève de leur père, Titus le premier. À 40 ans, il n'eut aucun problème à se substituer à son père, la concurrence étant inexistante. Son

¹ Catherine Salles, *La Rome des Flaviens, Vespasien, Titus, Domitien*, Paris, Perrin, 2002, p. 11.

² *Ibid.*, p. 17-20.

³ *Ibid.*, p. 11, 37 et 52. Vespasien se serait même endormi lors d'une séance de poésie, de musique et de chant donnée par l'empereur Néron, et ce dernier, froissé d'une telle attitude, aurait décidé de le renvoyer de la cour.

⁴ Michel Christol, *Rome et son empire : des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette supérieur, 2003, p. 148.

⁵ Catherine Salles, *op. cit.*, p. 83.

mandat ne dura que deux ans et fut souligné par le sens du devoir et la générosité de l'homme⁶. C'est notamment en ces années que le Vésuve cracha sa lave sur Herculanium et Pompéi. Titus mourut rapidement de maladie, et ses réalisations furent évidemment peu nombreuses.

Domitien succéda à son aîné en 81, et régna jusqu'à l'an 96. L'homme de 30 ans était doué et ambitieux, mais sa période au pouvoir fut peu remarquée, malgré le caractère guerrier de nombre de ses accomplissements, dont la liaison Rhin-Danube⁷. « Son principat est injustement méconnu alors qu'il prolonge fidèlement l'œuvre de son père et de son frère et que sa politique fut poursuivie aussi bien par Trajan que par Hadrien⁸. » Domitien construira l'arc de Titus, le *forum transitorium*, la *naumachie* et, en administrateur, il permettra à l'ordre équestre de participer à la gestion de l'empire. C'est entre autres une des décisions qui entraîna la méfiance des sénateurs et de la population à son endroit⁹. On souligne, à juste titre ou non, sa cruauté, sa jalousie, sa misanthropie et sa sexualité débridée, sa mort par assassinat venant appuyer ces caractéristiques de la personnalité du César¹⁰.

Construction du Colisée

D'énormes moellons de travertine, des colonnes, des chapiteaux, des corniches en marbre de la sculpture la plus précieuse, des liens ou tiges en fer et en or, des masses indestructibles d'ouvrages en briques, furent élevés avec ardeur et transportés pour compléter le grand travail du Colisée¹¹.

L'amphithéâtre de Rome a été réalisé par la main de plusieurs des souverains de l'empire. Auguste avait pensé en bâtir un au milieu de la ville dans le but de présenter des spectacles de gladiateurs, ces combattants des arènes. C'est sous les Flaviens que commença, en 72 de notre ère, la construction du légendaire bâtiment, le premier amphithéâtre de pierre de Rome, le plus grand alors connu¹². Plusieurs des grandes constructions de l'empire furent restaurées, achevées ou élevées sous les ordres de Vespasien, aussi était-il un César dont la politique favorisait les grands travaux publics¹³.

L'amphithéâtre fut construit aux jardins de Néron, au-dessus d'un lac artificiel, près d'une statue colossale dudit empereur reconvertie en statue du dieu-soleil, d'où son nom de Colisée (*Colosseum*). Le bâtiment se trouvait près des casernes de gladiateurs (*Ludus magnus*) et des bêtes (*Ludus Matutinus*)¹⁴. Pour cet emplacement de choix, l'on sacrifia même à la construction une partie de la *Domus Aurea*, la « maison d'or » de Néron, ainsi qu'aux *thermes*, au Forum et à la Bibliothèque de la Paix¹⁵. Cette démolition, à laquelle participa activement la population, constitua un

⁶ *Ibid.*, p. 60 et 83.

⁷ Michel Christol, *op. cit.*, p. 148-149.

⁸ *Ibid.*, p. 148-149.

⁹ *Ibid.*, p. 149.

¹⁰ Catherine Salles, *op. cit.*, p. 83-84 et François Bertrandy, *La Ville de Rome de César à Commode*, Paris, Ellipses, Coll. « L'Antiquité, une histoire, Les dossiers », 2002, p. 96.

¹¹ Augustine J. O'Reilly, *Les Martyrs du Colisée : mémoires historiques sur le grand amphithéâtre de l'Ancienne Rome*, Montréal, Beauchemin, 1876, p. 8.

¹² Leonardo B. Dal Maso, *La Rome des Césars*, Florence, Bonechi-edizioni « il turismo », Coll. « L'Asie artistique », 1974, p. 67 et 4^e de couverture de Catherine Salles, *op. cit.*

¹³ Marie-Claude L'huillier et al., *Rome, ville et capitale de César aux Antonins*, Paris, Belin, Coll. « Histoire », 2002, p. 142 et 205. Michel Christol, *op. cit.*, p. 148.

¹⁴ François Bertrandy, *op. cit.*, p. 117.

¹⁵ Marie-Claude L'huillier et al., *op. cit.*, p. 37, 142 et 205. Von Matt pour le nom du Colisée : Léonard von Matt, *L'Architecture antique à Rome*, Paris, Fayard, 1959, p. X.

départ nouveau pour la ville qui avait été incendiée en 64; au lieu de ruines, on retrouvait un bâtiment riche exposant toute la culture et le pouvoir d'un empire ayant survécu à un difficile changement de règne¹⁶.

La construction se poursuivit sous l'empereur Titus, qui inaugura pour une seconde fois le Colisée, en 80 ap. J.-C., même si Vespasien l'avait antérieurement consacrée. Le bâtiment n'étant pas tout à fait achevé, ce n'est finalement qu'avec Domitien que se termina la construction de l'amphithéâtre¹⁷.

Des ressources considérables, autant financières et matérielles qu'humaines, furent requises pour la mise en place de ce projet d'envergure. « On dit que 15 000 hommes y travaillèrent [*sic*] pendant dix années, et cependant ce temps ne fut pas suffisant pour l'achever, toute la sculpture estant [*sic*] restée à faire¹⁸. » Ce travail impressionnant remonte même au transport de la principale matière première, 100 000 mètres cubes de travertin des carrières de Tivoli. Ce fut en partie des Juifs retenus à la suite de la prise de Jérusalem qui fournirent la main-d'œuvre. Par ailleurs, on constate l'utilisation de matériaux récupérés des maisons des césars du Mont Palatin pour la construction du dernier étage du Colisée¹⁹. Le résultat fut d'une étonnante complexité pour un édifice de cette époque.

Une statue du dieu Jupiter trônait au centre de l'arène au plancher de bois recouvert de sable. Le terme « arène » vient d'ailleurs de l'italien *rena* désignant ce plancher²⁰. Des passages creusés sous le sol protégeaient les animaux qui s'y réfugiaient et pouvaient même permettre à des masses d'eau d'inonder l'espace de combat pour en former un lac prêt aux affrontements navals²¹. À chaque bout de l'arène, se faisaient face deux portes. La première laissait apparaître les défilés de combattants avant les spectacles; la seconde servait à évacuer les bêtes et les gladiateurs vaincus, ou même vainqueurs²². Concernant ce dernier, le passage des victorieux réhabilitait leur image aux yeux des gens, des dieux: « en passant sous l'arc consacré, l'armée victorieuse se lavait du sang versé dans la bataille²³. » Plusieurs éléments de l'architecture possédaient ainsi une fonction relative aux « rites » entourant le déroulement des jeux au Colisée.

Architecture

On accuse souvent l'art romain de son manque d'originalité par rapport aux influences hellénistiques, mais c'est que certaines nuances passent inaperçues aux yeux de nombreux spécialistes. Il est vrai que nombre des artistes de la ville étaient en effet des Grecs. Une certaine évolution vers un art distinctif, ainsi qu'une architecture, n'est pourtant pas à nier. Une fois l'empire de Rome bien établi et en plein contrôle de ses moyens, l'émancipation culturelle se fait tangible. Outre les routes, les aqueducs et les bains publics, le Colisée, tout comme les autres monuments de nature collective, rend compte de cette évolution. L'amphithéâtre en question est un amalgame architectural impressionnant. L'ellipse de travertin couvrant 6 acres repose sur sept murs concentriques, compte 80 arches par étage, et est haute de 140 pieds en quatre étages²⁴. Trois de ces étages sont composés d'arcades et de

¹⁶ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 8 et Catherine Salles, *op. cit.*, p. 12.

¹⁷ Marie-Claude L'huillier *et al.*, *op. cit.*, p. 205.

¹⁸ Antoine Babuty Desgodets, *op. cit.*, p. 246. Note: Le texte étant en vieux français, certaines erreurs d'orthographe n'en sont pas réellement. Selon O'Reilly, ce serait plutôt entre 30 et 50 000 hommes qui auraient participé à la construction : Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 8.

¹⁹ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 78. O'Reilly, p. 8.

²⁰ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 70.

²¹ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 11, 14.

²² Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 70.

²³ Léonard von Matt, *op. cit.*, p. VI.

²⁴ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 9 et Léonard von Matt, *op. cit.*, p. 29.

demi-colonnes pour soutenir les lourds gradins, reprenant respectivement les caractéristiques d'ordres de colonnes grecques différents²⁵.

« L'étage inférieur est une variante du style dorique, on y trouve même les métopes et les triglyphes²⁶. » Les plaques de terre cuite ou de terre peinte, mais plus souvent sculptées (métopes), alternent avec d'autres, à rainures verticales (triglyphes)²⁷. Cette partie, la moins haute des quatre, fait néanmoins 10,5 mètres, et ses arcades, 7,1 sur 4,3 mètres. L'étage second est témoin de l'ordre architectural ionien, que l'on reconnaît en partie à cause des chapiteaux, des colonnes sculptées de façon particulière. Il fait 11,85 mètres. Enfin, le troisième étage construit est de type corinthien, montrant entre autres, ses chapiteaux, surchargés de volutes et de feuilles d'acanthes. Il amène en hauteur 11,6 mètres supplémentaires²⁸.

L'étage supérieur ne viendra terminer que plus tard la construction, en ajoutant 13,9 mètres à la structure déjà existante. Il se distingue des autres par le remplacement des arcades par des fenêtres rectangulaires dont la fonction était de faire de l'ombre aux spectateurs. Les chapiteaux des piliers de cet étage montrent encore l'ordre corinthien de l'architecture romaine²⁹.

Outre ces éléments de composition réutilisés par les Romains dans l'architecture, on peut constater que l'emploi de l'arcade en lui-même constitue une nouveauté et c'est pourquoi on le retrouve dans diverses constructions de l'époque, dont les marchés trajans, le théâtre de Marcel³⁰. En effet, « la construction d'une arcade par l'assemblage de pierres taillées en coin n'est pas une tâche aisée³¹ » et cet aspect de l'architecture n'a été que peu exploité auparavant. La voûte et le dôme de la construction ne provenaient pas non plus de la culture de la Grèce. Une autre des différences flagrantes est la préférence, chez les Grecs, de l'emploi de la pure ligne droite, contrairement aux Romains, qui eux, préconisaient la ligne courbe, plus audacieuse et harmonieuse³². Plutôt que de ne voir que la continuité de l'architecture grecque en l'architecture romaine, et puisqu'il est difficile de supprimer toute continuité artistique dans les époques subséquentes, il serait plus juste de considérer que les Romains récupéraient les éléments appréciés et profitables en y ajoutant leur note particulière³³. O'Reilly ajoute encore : « Vespasien et Titus utilisèrent les connaissances qu'ils avaient acquises dans leurs voyages en Orient, car ils jetèrent sur les dessins de l'amphithéâtre la hardiesse et la majesté de l'architecture syrienne et égyptienne avec les embellissements et les raffinements de l'art des Grecs³⁴ ». Pour compléter le mélange des influences, l'on peut remarquer que le Colisée a été érigé sur une base, sur un podium de style étrusque³⁵. Les Romains auraient ainsi leur propre art architectural servant dans ce cas aussi bien la décoration que l'aspect utilitaire d'un amphithéâtre.

²⁵ E. H. Gombrich, *Histoire de l'art*, Chine, Phaidon, 2001, p. 117; Marie-Claude L'Huillier *et al.*, *op. cit.*, p. 205 et Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 67.

²⁶ E. H. Gombrich, *op. cit.*, p. 117.

²⁷ Musée du Louvre, *Glossaire, Métope*

(http://www.louvre.fr/llv/glossaire/detail_glossaire.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198673229219&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500935) et *Triglyphe*

(http://www.louvre.fr/llv/glossaire/detail_glossaire.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198673229625&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500935).

²⁸ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 67.

²⁹ *Idem.* et Léonard von Matt, *op. cit.*, p. X.

³⁰ Léonard von Matt, *op. cit.*, p. VI.

³¹ E. H. Gombrich, *op. cit.*, p. 119.

³² Léonard von Matt, *op. cit.*, p. VII.

³³ E. H. Gombrich, *op. cit.*, p. 121

³⁴ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 7.

³⁵ Léonard von Matt, *op. cit.*, p. VII.

Aspect utilitaire

Diverses activités se déroulaient à l'époque au Colisée. Les spectacles d'animaux de cirque tels les éléphants ou les ours étaient particulièrement prisés³⁶. D'autre part, les combats opposant l'animal et l'humain constituaient de loin le type de représentations le plus apprécié. Aussi conservait-on certains animaux dans un *vivarium* avant d'être envoyés au combat. Ils y restaient avant d'être lâchés dans l'arène. Les bêtes étaient d'abord fouettées; leurs flancs, piqués de broches de fer ou brûlés; leurs yeux contrariés par divers objets de couleurs insupportables. Ils étaient de plus de diverses espèces : tigres, éléphants, crocodiles, hippopotames, lions, grues, etc. Souvent, on faisait combattre des bêtes entre elles; les survivantes, contre des gladiateurs; et finalement, les hommes les uns contre les autres³⁷.

Parmi les hommes, les détenus et les chrétiens formaient ceux qui, envoyés aux combats, étaient sacrifiés en plus grand nombre au bon loisir de la populace et des dirigeants. Les participants se voyaient séparés en deux catégories : ceux qui étaient armés et ceux qui ne l'étaient pas, souvent des esclaves, des prisonniers de guerre ou des criminels. Les gladiateurs de profession n'arrivèrent que plus tard par rapport aux autres types de combats; des hommes libres, des nobles même, tentaient leur chance dans l'arène. L'empereur Commode n'aurait ainsi pas toujours occupé son siège de spectateur! C'est que le César a fréquenté une école de gladiateurs et a apprécié la discipline³⁸! Il s'avéra aussi que Domitien, Trajan et Hadrien y participèrent³⁹.

Souvent, c'est le public qui décidait du sort des combattants. Par exemple, une lionne ou une tigresse qui gagnait un combat était libérée. L'on pouvait aussi sauver ou non un homme blessé par un mouvement de la main, pouce vers le bas (mort) ou le haut (vie), lorsque la question se posait. L'une des premières victimes sacrifiées au Colisée est son architecte même, Gaudentius, un chrétien. On estime à 100 000 le nombre de gladiateurs qui auraient perdu la vie dans cet amphithéâtre. Quant aux animaux, ils sont encore plus nombreux à avoir succombé. Le dernier martyr aurait été un certain Télémaque. Il aurait reçu de Dieu la directive de faire s'arrêter ce genre de spectacles. Cette action comportait de sérieux risques et l'homme, un de plus, fut envoyé à la mort⁴⁰.

Vie sociale

Le Colisée pouvait accueillir approximativement 50 000 spectateurs, selon certains chercheurs⁴¹. O'Reilly estime quant à elle que les 60 ou 80 rangées de sièges de marbre coussinés offraient davantage : environ 100 000 places⁴². L'interprétation de von Matt se situe entre ces deux évaluations⁴³. Quoi qu'il en soit, le bâtiment marquait sans contredit la communauté, non pas seulement celle de la population de Rome, mais également celle d'une part de l'empire. En effet, « avec lui [l'amphithéâtre de Rome], la signature des jeux dans la ville s'impose d'autant plus que la proche *Meta Sudens*, fontaine en forme de borne du Cirque, marque, depuis Domitien, le carrefour où convergent cinq des quatorze régions augustéennes [...] à quoi il faut ajouter des casernes de gladiateurs, *Ludi*⁴⁴ ».

On pouvait sans peine assister aux spectacles, chaque classe sociale y ayant un endroit désigné. Le podium, constitué des sièges les plus rapprochés de l'arène, était réservé aux sénateurs ainsi qu'aux ambassadeurs étrangers. Puis venaient l'empereur, le directeur des jeux et les *vestales*, suivis des 14 ordres de chevaliers. Enfin, la

³⁶ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 10-13 et François Bertrandy, *op. cit.*, p. 179.

³⁷ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 79.

³⁸ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 12, 15-17.

³⁹ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 79.

⁴⁰ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 15-17 et 323.

⁴¹ Marie-Claude L'huillier *et al.*, *op. cit.*, p. 205.

⁴² Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 9.

⁴³ L'estimation de la capacité du Colisée se situe entre 50 et 80 000 personnes. Léonard von Matt, *op. cit.*, p. 28.

⁴⁴ Marie-Claude L'huillier *et al.*, *op. cit.*, p. 142.

population tenait les places de derrière, les *popularia*. Au haut des gradins, une tente, servant de lieu aux femmes, aux soldats et aux domestiques. Chaque « arcade-porte » était désignée d'un numéro permettant aux spectateurs de se diriger aisément vers leurs gradins⁴⁵.

L'on pouvait présenter des spectacles par toutes les températures; une toile, le *velarium*, se déroulait sur tout le Colisée lors de journées trop ensoleillées ou pluvieuses⁴⁶. Il y avait même des vestiaires souterrains⁴⁷! Les jeux se déroulaient souvent tout le jour depuis 10 heures le matin jusqu'à la tombée de la nuit, les *venationes* ou chasses de bêtes fauves prenant principalement place l'avant-midi et les combats de gladiateurs, l'après-midi⁴⁸. « Les grandes fêtes qui souvent duraient des semaines entières, étaient un étrange mélange de comique, de tragique, de joyeux et d'horrible⁴⁹. » À preuve, « des *venationes* exceptionnelles ont illustré des moments d'exception et les fastes déployés par Titus pour l'inauguration du Colisée – où 9000 bêtes sont présentées en un jour – étaient à la hauteur de l'événement qui donnait enfin à ces spectacles un cadre adapté à leurs besoins et à l'influence attendue⁵⁰. » Et de même, « le deuxième jour, il y eut une course de chevaux et le troisième jour une bataille navale entre 3000 hommes, suivie d'une bataille d'infanterie⁵¹. » On dit que ces fêtes durèrent cent jours et firent, en plus des bêtes, environ 2000 victimes humaines, tous des gladiateurs pour lesquels le combat s'est mal terminé⁵².

Il faut toutefois préciser que les violences amorcées dans l'arène se prolongeaient souvent bien au-delà des joutes. Effectivement, « de vives et amères discussions sur les mérites respectifs des combattants étaient une source inépuisable de disputes et de querelles; quelquefois elles devenaient si vives qu'ils [les gens] passaient de la critique et du raisonnement aux coups⁵³ ».

Conclusion

Le Colisée constitue un bâtiment d'une importance indéniable. Construit dans un contexte incertain par une famille italienne amenée au pouvoir, Vespasien, Titus et Domitien ne s'attendaient sans doute pas à marquer de telle façon l'Empire romain, dont l'importance prit de l'ampleur au premier siècle de notre ère. Tant aux points de vue architectural (artistique donc) que social, l'amphithéâtre est rapidement devenu un lieu majeur et symbolique où se disputaient les pouvoirs de l'époque à cause de son impact sur la population. Ainsi, « les empereurs furent de plus en plus attentifs à satisfaire les goûts du peuple en matière de spectacles se livrant à des surenchères dans l'extraordinaire et l'exceptionnel et en cherchant toujours à innover⁵⁴ ». Pourtant, on présenta beaucoup de ces spectacles dans le but de calmer le mécontentement grandissant de la population provoqué par des conditions de vie pénibles. On lui offrit alors un divertissement et une aide alimentaire, d'où la maxime, « du pain et des jeux ». Cette situation représente davantage le fait de panser une plaie sociale plutôt que d'intervenir directement pour enrayer le problème... n'est-ce pas une technique que plusieurs politiciens emploient encore?

⁴⁵ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 9-10. Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 67 et 70.

⁴⁶ Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 71.

⁴⁷ Léonard von Matt, *op. cit.*, p. 28.

⁴⁸ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 10. Également, Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 79.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁰ Marie-Claude L'huillier *et al.*, *op. cit.*, p. 211.

⁵¹ François Bertrandy, *op. cit.*, p. 179.

⁵² Leonardo B. Dal Maso, *op. cit.*, p. 67.

⁵³ Augustine J. O'Reilly, *op. cit.*, p. 25.

⁵⁴ François Bertrandy, *op. cit.*, p. 182.

Sur la vie des femmes à Athènes

V^e et IV^e siècles avant notre ère

Par Pascal Scallon-Chouinard

Introduction

Ô Zeus, pourquoi donc as-tu infligé aux humains ce frauduleux fléau, les femmes, en l'établissant à la lumière du soleil? Si tu voulais propager la race mortelle, ce n'est pas aux femmes qu'il fallait en demander le moyen¹.

Les femmes ont pendant longtemps été écartées de l'histoire, alors que l'homme était perçu comme l'exclusif acteur des grands événements historiques. Il était le politicien, le grand général, l'illustre penseur, l'artiste vénéré : l'homme était l'histoire; l'homme faisait l'histoire. Le plus souvent recluses dans la sphère privée, les femmes furent laissées pour compte. Elles furent jugées « indignes » de l'histoire des hommes : celle faite par des hommes et pour des hommes. Pourtant, si ce n'était d'elles, la race humaine n'aurait pu se perpétuer jusqu'à nous, n'en déplaise au personnage d'Hippolyte² ! Essentielles ne serait-ce que pour la reproduction de l'espèce humaine, les femmes n'ont pourtant pas profité d'un statut privilégié au fil du temps. En outre, peu de témoignages féminins ont traversé les époques, et les informations concernant la condition féminine de sociétés anciennes sont souvent très parcellaires. Cela vaut particulièrement, dans le cas qui nous intéresse, pour la société athénienne classique. Le problème, comme l'explique Pierre Brulé, c'est que « de nouvelles sources "féminines" en histoire grecque, ça n'existe tout simplement pas », et les historiens doivent par conséquent se résigner à « faire [leur] deuil du propre regard des femmes grecques sur leur monde³ ».

Reste donc l'option du regard masculin sur le monde féminin. Il s'agit là d'une orientation particulière, nous le verrons, d'autant plus qu'il « est peu d'hommes suffisamment attentifs aux angoisses féminines dont la voix soit venue jusqu'à nous⁴ ». Deux thématiques seront ici développées pour illustrer ce regard de « l'autre » et ses conséquences sur les femmes. D'abord, il sera question de l'établissement d'un discours sur le statut des femmes. Nous verrons, par les récits mythologiques, par différentes théories sur l'infériorité des femmes et par les autorités auxquelles les femmes grecques étaient soumises durant les différentes étapes de leur vie, que les Athéniennes ne pouvaient aspirer à investir la sphère sociale de la cité. Il sera par la suite question de l'application concrète de ces discours dans la vie des femmes, de l'enfance au monde adulte. En examinant l'éducation, le mariage et la sexualité ainsi que les rôles particuliers attribués aux femmes, peut-être pourrons-nous mieux comprendre dans quelles conditions elles évoluaient dans la société athénienne à l'époque classique.

Pourquoi avoir choisi Athènes et la période classique (V^e-IV^e siècle avant notre ère)? D'abord pour la documentation qui, bien que fragmentaire, demeure plus accessible que pour d'autres cités grecques de cette époque. Mais, surtout, il demeure intéressant d'étudier la question des femmes dans une cité reconnue pour avoir jeté les bases de la démocratie.

¹ Euripide, dans *Hippolyte porte-couronnes*, 616-619, cité dans Nicole Loraux, « Sur la race des femmes et quelques-unes de ses tribus », *Arethusa*, n° 2, 1978, p. 43.

² Voir la citation d'introduction.

³ Pierre Brulé, « Les Grecs étaient-ils misogynes? », *L'Histoire*, n° 231, avril 1999, p. 82.

⁴ Pierre Brulé, « Des osselets et des tambourines pour Artémis », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 4, 2006, p. 15.

De la « première des femmes » à l'être « inférieur et soumis »

Objet, la femme paraît d'abord cette chose vivante dont le mythologue doit imaginer l'avènement dans le monde, avant de devenir un corps à détailler pour les médecins et une figure sociale à mettre en place pour les philosophes. Sujet, elle apparaît sporadiquement, mais sûrement, en marge de l'exercice philosophique, médical ou littéraire, exception confirmant la règle de l'exclusivité masculine dans le domaine intellectuel⁵.

Par ces mots, Giulia Sissa touche un point important de la situation des femmes athéniennes à l'époque classique. On y retrouve, d'une part, une référence à la mythologie, et d'autre part l'établissement de discours médicaux, philosophiques et sociaux. Il s'agit là de quatre thématiques essentielles à la compréhension du statut de ces femmes. Il est en effet possible de retrouver, à travers les récits mythiques, certaines bases à l'établissement de pensées prônant l'idée d'une infériorité du genre féminin. Cette idée aurait ensuite pu prendre forme, de façon concrète, dans un rapport infériorité-supériorité entre les femmes et la gent masculine. Il m'apparaît nécessaire d'entreprendre, sous ces quatre thématiques, l'analyse historique des Athéniennes de l'époque classique.

Sur l'anthropogénèse des femmes grecques : les récits mythiques

« Quand on sait l'importance du mode d'expression mythique de la pensée grecque pour rendre compte de sa conception du monde et de l'ordre des choses », pour reprendre les mots de Louise Bruit-Zaidman, on ne peut négliger, lorsqu'il est question des femmes de l'Athènes classique, les récits mythologiques⁶. Il en a été question plus haut, la femme grecque était perçue, selon le personnage d'Euripide, comme un « fléau » que Zeus aurait infligé aux hommes. Il semble logique, pour comprendre cette vision, de se pencher sur l'anthropogénie grecque et, plus précisément, sur celle qui tente d'expliquer l'avènement de la femme parmi les dieux et les hommes. Car, à ce sujet, les textes mythologiques semblent clairs : les femmes forment une espèce distincte de celle des hommes puisque ces derniers existaient et vivaient déjà (en harmonie, qui plus est) avant l'apparition de leurs semblables féminines. Nicole Loraux formule très bien cette pensée alors qu'elle explique que « les hommes étaient déjà là [...] Plus exactement, il y avait "les dieux et les hommes" [...], couple en instance de séparation mais par rapport auquel la femme [faisait] figure de supplément⁷ ». L'avènement des femmes dans le monde humain venait donc séparer les hommes des dieux et, plus encore, venait diviser l'humain lui-même en deux espèces différentes. D'abord, l'homme, être naturel, puis la femme, être tout sauf naturel. On la dit « faite de terre, mais de terre glaise et non pas née de la glèbe féconde⁸ » ; un marqueur significatif de son statut inférieur.

Cette femme est donc construite par les dieux et envoyée aux hommes. Mais pourquoi? Le récit hésiodique de la création de la femme révèle que cela serait dû à une querelle entre un Dieu et un Titan : Zeus et Prométhée. Hésiode raconte, dans *La Théogonie*, que Zeus, pour se venger d'une plaisanterie de Prométhée, retira le feu de la terre. Cela avait pour conséquence directe de priver l'homme d'un élément essentiel à sa survie. Prométhée parviendra à récupérer le feu, mais non sans essuyer la colère de Zeus :

Prométhée récupère alors le précieux instrument de cuisson, et, puisque reprendre c'est voler, Zeus se fâche de nouveau. Il décide cette fois de donner aux hommes, comme répondant du

⁵ Giulia Sissa, « Philosophies du genre. Platon, Aristote et la différence des sexes », dans George Duby et Michelle Perrot, dir., *Histoire des femmes en Occident, vol. I : l'Antiquité*, Paris, Plon, 1991, p. 65.

⁶ Louise Bruit-Zaidman, « Le temps des jeunes filles dans la cité grecque : Nausicaa, Phrasikleia, Timareta et les autres », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 4, 2006, p. 43.

⁷ Nicole Loraux, « Sur la race des femmes et quelques-unes de ses tribus », *Arethusa*, n° 2, 1978, p. 46.

⁸ Nicole Loraux, *Les enfants d'Athéna : idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, F. Maspero, 1981, p. 83.

feu, un mal : la femme. Les dieux façonnent une créature artificielle, d'où tirera son origine le *génos des femmes*, destinée à s'installer et à habiter parmi les hommes pour leur plus grand malheur. Le genre des femmes apporte aux hommes l'avidité du désir, la fin du contentement et de l'autosuffisance⁹.

Un autre récit, celui de *Pandore*, relate à peu près la même histoire et raconte que la première des femmes portait une jarre close d'où « elle [fit] bêtement s'échapper tous les maux qui pèsent sur les hommes¹⁰ ». C'est de cette femme que serait sortie « la race des femmes en leur féminité. D'elle [serait] sortie la race maudite, les tribus des femmes¹¹ ». Dans ces récits mythologiques, les femmes apparaissent comme un élément surrogatoire dont les hommes auraient très bien pu – et auraient apparemment voulu – se passer. Elles figurent, en somme, comme la résultante d'une colère divine venue rompre le calme et la sérénité d'un monde dans lequel les hommes cheminaient harmonieusement entre eux; un monde qui, étrangement, permettait aux hommes d'accomplir seuls la génération. La femme apparaît ainsi comme étant la « mère des femmes », et non la « mère de l'humanité¹² ».

L'inégalité des sexes théorisée

Avec de tels récits relatifs à l'anthropogénie, l'idée que l'infériorité des femmes ait pu être théorisée par quelques esprits bouillonnants de l'époque est facilement envisageable. Sans doute cela permit-il aux grands intellectuels de cette époque de croire et de promouvoir l'idée de l'infériorité féminine? Puisqu'elles furent créées artificiellement et qu'elles ne représentent que la malheureuse résultante d'une querelle céleste, comment les femmes auraient-elles pu être les égales des hommes? Plusieurs différences entre les sexes ont en outre été relevées par les intellectuels grecs de l'époque classique. Ce qui en ressort, globalement, c'est une infériorité innée des femmes par rapport à ce que Giulia Sissa identifie comme « l'étalon anatomique, physiologique et psychologique », l'homme¹³. Je dis ici innée, car cette infériorité se manifesterait, selon Aristote, dès la procréation. Ce dernier attribuait tout le crédit de cet acte à l'homme. L'homme serait apte à « [transmettre] l'âme et la forme grâce au mouvement inscrit dans [son] sperme »; il serait le « principe de la génération¹⁴ ». En contrepartie, la femme ne ferait que fournir le matériau « inanimé, passif et épais », à savoir le sang menstruel¹⁵.

Suivant cette logique aristotélicienne, en raison de sa supériorité anatomique l'homme devrait être en mesure de féconder un être à son image, donc supérieur. D'autant que la femme ne pouvait imposer son modèle. Il s'avère donc difficile, en ce sens, de comprendre la naissance de filles. Mais, encore une fois, une explication « logique » d'Aristote permet de comprendre le phénomène :

"Par suite de sa jeunesse, de sa vieillesse ou de quelque autre cause de même ordre", le père voit faiblir sa force démiurgique et son énergie créative. Il donne forme à un produit imparfait, défectueux, de deuxième choix qui, au lieu d'être son portrait vivant, sera le signe de son asthénie, du vacillement de sa puissance. La petitesse et la mollesse du corps mutilé (*anaperia*) d'une fille incarneront la carence du sien au moment du coït¹⁶.

⁹ Giulia Sissa, *op. cit.*, p. 80.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ Hésiode, cité dans Pierre Brulé, *op. cit.*, 1999, p. 85.

¹² Nicole Loraux, *op. cit.*, 1978, p. 45.

¹³ Giulia Sissa, *op. cit.*, p. 70.

¹⁴ *Ibid.*, p. 93.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 94.

L'engendrement d'une fille apparaît ici comme une erreur, une malchance et, somme toute, un défaut de création. L'enfant est alors confinée à l'avance à un statut d'infériorité par rapport à son homologue masculin. Et, toujours selon Aristote, cette infériorité prendrait forme dès la période embryonnaire, pour se poursuivre après la naissance et mener à un affaiblissement plus rapide du corps des femmes¹⁷.

Il serait possible de croire, en présence de tels discours, que les Athéniens aient pu juger les femmes inaptes à accomplir certaines tâches, au contraire de leurs « supérieurs », les hommes. Néanmoins, il semblerait qu'aussi bien les hommes que les femmes furent considérés susceptibles d'effectuer la plupart des tâches de la vie quotidienne. Une nuance s'impose cependant : le genre masculin, inévitablement, s'en acquittait toujours mieux. En fait, les seuls domaines dans lesquels les femmes pouvaient espérer être jugées supérieures aux hommes concernaient les tâches domestiques. En d'autres termes, l'homme serait pratiquement toujours en mesure de mieux s'acquitter de tâches que les femmes, et les rares fois où l'inverse advenait, il ne serait alors question que de domaines de moindre importance, voire futiles. Du moins, c'est ce qui ressort des propos de Platon alors qu'il met en scène un dialogue entre Socrate et Glaucon :

Eh bien connais-tu une activité à laquelle les humains s'adonnent, et dans laquelle le genre masculin, sur tous ces points, ne se comporte pas mieux que celui des femmes? À moins que nous n'épiliguions en parlant de l'art de tisser, de l'attention prêtée aux pâtisseries, et aux plats cuisinés, domaines dans lesquels il semble bien que le genre féminin ait quelque valeur, et où justement il est tout à fait ridicule qu'elles se laissent surpasser? [...] La femme participe à toutes les occupations, cela est conforme à la nature, et l'homme à toutes; mais en toutes choses la femme est un être plus faible que l'homme¹⁸.

Il apparaît, à la lumière de ces discours, que les femmes athéniennes de l'époque classique étaient jugées en tous points inférieures aux hommes. Du moins, c'est ce que ces grands penseurs, Aristote et Socrate (sous la plume de Platon), semblaient vouloir expliquer.

Fille de père, sœur de frère, épouse de mari ou mère de fils ?

Des récits mythiques aux théorisations de l'inégalité des sexes, les femmes de l'Athènes classique semblaient ne pouvoir échapper à leur soumission devant l'autorité masculine. En somme, elles ne pouvaient aspirer à rien, du moins en ce qui concerne la vie publique. Elles étaient « écartées de la vie politique et de l'armée, elles ne [pouvaient] ni posséder des biens, ni agir en justice¹⁹ ». Elles n'avaient, par conséquent, aucun autre choix que d'être soumises à une quelconque forme d'autorité masculine, à un maître (*Kyrios*). Cela prenait d'abord la forme de l'autorité paternelle, ou en deuil du père, de celle de proches parents mâles du côté paternel (le frère ou le grand-père, par exemple)²⁰. Puis, lorsque la fille était jugée prête à être offerte en mariage et qu'une union était célébrée, elle passait de l'autorité paternelle à l'autorité de son mari; de « fille-de-son-père elle [devenait] épouse-de-son-mari²¹ ». Cela dit, malgré l'union, la fille ne se détachait pas complètement de la soumission paternelle; elle restait toujours épouse et fille à la fois. De plus, une assurance, alambiquée il faut l'avouer, accompagnait la fille lors de sa

¹⁷ Pierre Brulé, *La fille d'Athènes : la religion des filles à Athènes*, Paris, Les Belles Lettres, 1987, p. 358.

¹⁸ Platon, *La République*, V, 455 c-e.

¹⁹ Bernard Legras, *Éducation et culture dans le monde grec : VIII^e siècles av. J.-C. – IV^e siècle ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, coll.

« *Cursus* », 2002, p. 75.

²⁰ *Idem*.

²¹ Pierre Brulé, *op. cit.*, 1999, p. 84.

« cession » à son époux. En effet, jusqu'à la naissance d'un premier enfant, la nouvelle mariée pouvait, si elle avait quelque raison de se plaindre de sa nouvelle vie ou de son époux, être reprise par son père²².

En somme, il semblerait que les femmes grecques ne pouvaient se définir que par leur rapport avec les hommes les entourant. Bien sûr, cela convient à des femmes d'une classe sociale particulière : celle des femmes athéniennes, sœurs, filles, petites-filles ou épouses de citoyen; celles pour lesquelles le plus d'informations nous sont parvenues. Mais qu'en était-il des autres femmes, celles qui échappaient à ce moule? Pour Pierre Brulé, cette question a une réponse simple : « Toutes les autres femmes qui vivent dans la cité, depuis celles qui la nourrissent par leur travail jusqu'à celles qui la distraient, toutes ces femmes qui sont les plus nombreuses, à peine les a-t-on identifiées qu'elles disparaissent à nos yeux²³ ». Une seule exception semble surgir de ce tableau : les hétaires, ces courtisanes grecques qui exerçaient « l'étrange métier de faire jouir les honnêtes gens²⁴ ». Dans une analyse intitulée « Splendeurs et misères de la courtisane grecque » parue dans *L'Histoire*, Claude Mossé dépeint la situation de ces femmes. Il en ressort qu'elles pouvaient, jusqu'à un certain point, jouir d'une plus grande indépendance et d'une plus grande liberté que les épouses de citoyens. Sans doute est-ce d'ailleurs ce qui a poussé Bernard Legras à affirmer que « la seule femme libre à Athènes [fut] la courtisane, qui [vivait] grâce à la générosité de l'homme dont elle [était] la compagne²⁵ ». Mais la liberté qui n'est assurée que par la générosité d'autrui a des limites. Peut-on d'ailleurs parler véritablement de liberté? Il ne s'agit donc là que de l'exception qui confirme la règle car, somme toute, il semble clair que le joug de l'autorité masculine s'imposait sur les femmes d'Athènes. On peut d'ailleurs y voir un autre signe de l'établissement de rapport supériorité-infériorité entre les hommes et les femmes.

De l'enfance au mariage : quelles conditions pour les filles et les femmes d'Athènes?

Des jouets de l'enfance à l'amour et à la maternité : tout cela défile à une allure, pour nous, vertigineuse. C'est une vie en accéléré : elle vient de ranger ses poupées qu'on l'appelle déjà pour revêtir la « robe » des noces et se coiffer du voile rituel; pourvu que l'on puisse bientôt préparer le berceau ! [Il s'agit d'] un passage brusque de l'enfance à la maturité. Allez donc chercher ici l'adolescence, y trouve-t-on seulement ce que nous appelons la jeunesse²⁶?

Les jeunes filles grecques étaient confrontées, dès un très jeune âge, à ce qui les attendait à l'âge adulte, ou plutôt à l'âge pubère. D'une part, cette préparation s'effectuait par l'éducation familiale; d'autre part, elle s'effectuait par l'entremise de cérémonies religieuses et de rites. Les jeunes filles étaient alors préparées à affronter le passage rapide de l'enfance à la réalité d'un monde adulte. Malgré cette préparation, il est évident que cela pouvait constituer un choc pour ces filles.

L'éducation des filles à Athènes

L'éducation des filles à Athènes différait énormément de celle des garçons. Pour Bernard Legras, cette différence s'explique par l'exclusion des femmes athéniennes de la vie politique et militaire²⁷. Leur rôle se situait ailleurs que dans la sphère publique. Par conséquent, leur formation devait les préparer à d'autres aspirations, soit à devenir épouse, mère et gardienne du foyer. En outre, il est possible d'affirmer que l'éducation des jeunes filles à Athènes s'effectuait en deux phases simultanées. La première se déroulait au sein même de la demeure familiale,

²² *Idem.*

²³ *Ibid.*, p. 83.

²⁴ Claude Mossé, « Splendeur et misère de la courtisane grecque », *L'Histoire*, n° 56, mai 1983, p. 32.

²⁵ Bernard Legras, *op. cit.*, p. 75.

²⁶ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 14-15.

²⁷ Bernard Legras, *op. cit.*, p. 74.

l'oikos, dans laquelle la jeune fille vivait et travaillait jusqu'au moment du mariage. Une partie de cette maison était réservée aux femmes, le gynécée, et servait à l'apprentissage des jeunes filles. Dans le gynécée, les jeunes filles côtoyaient d'autres femmes, leurs parentes, leurs voisines, les esclaves, etc. En somme, elles se familiarisaient avec le travail féminin et les tâches qu'elles devaient, dans un avenir proche, accomplir à leur tour :

Elle [la fille] apprend alors une certaine discipline collective, celle de la vie en commun dans le cadre d'une sociabilité féminine, mais aussi un savoir-faire féminin. Cet apprentissage technique consiste à entretenir *l'oikos* (ménage, lessive) et à assurer certains aspects matériels de la vie de ses habitants (cuisine, fabrication des vêtements grâce à l'art du filage, parfois aussi du tissage)²⁸.

Parallèlement à cet apprentissage domestique, les jeunes filles étaient appelées à cheminer à travers des cérémonies religieuses et des rites de passage. Cela prenait souvent la forme d'une association à une divinité qui aidait les jeunes filles à passer à travers certaines étapes de leur vie. Dans une logique plus utilitaire, cela les préparait aussi à leur éventuel rôle de femme adulte. Mais principalement, nous informe Pierre Brulé, les divinités accompagnatrices préparaient les jeunes filles à la « réussite de l'union sexuelle », l'élément essentiel dans la vie d'une femme athénienne à l'époque classique²⁹. Il s'agissait de devenir épouse et, ultimement, mère. Se soustraire à cette destinée était très mal vu :

Aux yeux des Grecs, le célibat prolongé d'une femme est une destinée pitoyable, car l'image même d'une féminité tronquée. Il appartient à plusieurs déesses de guider la fille jusqu'à l'étape cruciale des noces, puis d'assurer l'harmonie de sa vie conjugale comme son intégration dans la communauté³⁰.

Qui étaient ces divinités? Artémis guidait les jeunes filles de leur jeunesse au mariage en plus de protéger les parturientes; Aphrodite prenait en charge les femmes au moment de leur mariage et, avec la complicité d'Hermès et d'Éros, s'occupait de faire naître le désir amoureux et l'union des corps; Héra était quant à elle présente dans la vie conjugale quotidienne des femmes comme gardienne des clefs du mariage et protectrice des unions légitimes; Déméter, enfin, s'occupait de la fertilité des ventres féminins³¹. En outre, différentes cérémonies et formations doivent être suivies par les jeunes filles au cours de leur jeunesse. À ce sujet, le poète Aristophane en dressait un portrait exhaustif dans sa pièce *Lysistrata* :

Écoutez tous, ô citoyens, car nous abordons un sujet utile à la cité : c'est naturel, puisqu'elle m'a fourni une éducation luxueuse et éclatante. Dès l'âge de sept ans, j'étais arrhéphore; à dix ans, je broyais le grain pour notre Patronne (Athéna); puis revêtue de la crocote, je fus « ourse » aux Brauronies. Enfin, devenue grande et belle fille, je fus canéphore et portai un collier de figues sèches³².

Ces paroles d'un personnage d'Aristophane illustrent bien le phénomène : les jeunes filles devaient traverser différents rites tout au long d'un parcours d'apprentissage. Cela avait pour but de les préparer aux différentes étapes de leur vie dont la plus importante demeure le mariage.

²⁸ *Ibid.*, p. 75.

²⁹ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 30.

³⁰ Odile Cavalier, « Hymne à la femme grecque! », *L'Histoire*, n° 204, novembre 1996, p. 12.

³¹ *Idem.*

³² Aristophane, *Lysistrata*, v. 638-647.

Nubilité, sexualité et puberté

Nous entrons maintenant dans l'un des aspects les plus déstabilisants, à nos yeux bien sûr, de la société athénienne de l'époque classique : le passage, pour les jeunes filles, du monde de l'enfance au monde adulte. Un aspect qui pousse Pierre Brulé à se questionner sur l'existence même de la jeunesse chez les filles d'Athènes³³. Car, comme l'explique Louise Bruit-Zaidman alors qu'elle traite de ce qu'elle appelle le « temps des jeunes filles », ce changement consiste en l'« expérience traumatisante du passage d'un *oikos* [...] à l'autre, de l'abandon forcé d'une vie connotée par l'enfance et le jeu, pour une vie d'épouse qui la livre à un homme le plus souvent beaucoup plus âgé qu'elle, et la perspective rapprochée de la maternité³⁴ ». Le fait que ce passage brusque entre deux états forts différents se produisait très tôt dans la vie des jeunes filles est probablement ce qui a incité Pierre Brulé à se questionner sur l'existence d'une jeunesse chez les Athéniennes. Il faut comprendre que pour les Grecs, la jeune fille idéale est « plus vierge que vierge », tant du corps et de l'attitude que de l'esprit; une « page blanche » sur laquelle « le mari va pouvoir, tout à loisir, imprimer sa marque »³⁵. À cela s'ajoute une explication physique et logique sur laquelle Aristote a volontiers épilogué :

En légiférant sur cette union, [on] aura égard à la fois aux personnes elles-mêmes et à la durée de leur vie, de façon que le déclin de l'âge arrive pour les deux époux à la même époque convenable, et qu'il n'y ait pas défaut d'harmonie entre leurs facultés génératrices, le mari étant encore capable d'engendrer et la femme étant impuissante... Presque tous ces résultats seront dès lors obtenus en portant l'attention sur un seul point : puisqu'en effet la fin du temps de procréation a été fixée, d'une manière générale, pour l'homme au chiffre extrême de soixante-dix ans et pour la femme de cinquante, il faut bien que l'union des sexes commence à un âge tel qu'elle atteigne son terme à ces époques³⁶.

En d'autres termes, l'épouse doit être prise jeune par un homme mûr afin que le couple formé puisse espérer être fertile tout au long de son existence. Le « couple idéal » est, en somme, formé d'un homme de 30 à 35 ans, et d'une jeune fille de 10 à 15 ans³⁷. Certaines auraient même été promises par leur père dès l'âge de 5 ou 7 ans³⁸ !

Ces données soulèvent un nouveau questionnement : ces jeunes épouses étaient-elles mûres, physiquement, pour entrer brusquement dans le monde du mariage et, surtout, dans celui de la maternité? À cela, Pierre Brulé répond non; pour lui, la « nubilité précède en Grèce classique la puberté³⁹ ». Cela peut, de nos jours, paraître choquant. D'autant plus qu'au cours de l'accouchement, les « trop jeunes épouses souffrent davantage et meurent en grand nombre⁴⁰ ». Pourquoi courir un tel risque? Pierre Brulé explique qu'il pouvait s'agir d'un moyen, selon les médecins grecs, afin de « soigner » une maladie qui frappait en grand nombre les filles pubères. Il s'agissait d'un mal qui, croyait-on, les poussait à avoir des désirs morbides : l'épilepsie. Il était dit que cela se produisait à la ménarche alors que l'écoulement sanguin était rendu impossible par la fermeture de « l'orifice de sortie⁴¹ ». En conséquence,

³³ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 28.

³⁴ Louise Bruit-Zaidman, *op. cit.*, p. 42-43.

³⁵ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 16.

³⁶ Aristote, *Les Politiques*, VII, 16, 1335 c.

³⁷ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 19.

³⁸ Louise Bruit-Zaidman, *op. cit.*, p. 33-50.

³⁹ Pierre Brulé, *op. cit.*, 2006, p. 22.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁴¹ *Ibid.*, p. 26.

le mariage, mais surtout les devoirs sexuels y étant reliés, s'avérait donc être le moyen par excellence pour « déboucher » cet orifice. Du moins, c'est ce que prênaient les médecins de l'époque⁴².

Les jeunes filles entraient donc très rapidement dans la vie de couple et dans l'*oïkos* de leur mari. Très vite, elles devaient s'accoutumer à cette nouvelle vie et accomplir les différents rôles qui leur étaient attribués.

Statut et rôles des femmes

Les propos d'un orateur athénien de la seconde moitié du IV^e siècle introduisent les rôles dont étaient investies les femmes grecques selon leur statut social : « Les courtisanes, nous les avons pour le plaisir; les concubines, pour les soins de tous les jours; les épouses pour avoir une descendance légitime et une gardienne fidèle du foyer⁴³ ». Je m'attarderai ici davantage sur le cas des épouses, c'est-à-dire les femmes de citoyens. L'orateur l'a très bien explicité, le rôle des femmes grecques consistait bel et bien en la « mise au monde d'enfants légitimes, aptes à jouir de la qualité de citoyen »; il s'agissait là du « couronnement de sa vie adulte⁴⁴ ». Un paradoxe émerge ici, car « tout en étant elle-même privée du droit insigne d'être membre de la communauté politique, l'épouse légitime est la seule à pouvoir offrir à sa descendance mâle cette qualité virtuelle⁴⁵ ». Mais seul Platon s'indignera de ce qui lui paraissait être une incohérence, c'est-à-dire que « la tâche d'élever les citoyens soit confiée à des êtres qui sont, eux, tellement mal élevés⁴⁶ » et qui, de surcroît, ne jouissent pas de tous les avantages d'un citoyen. Pour le reste de la société, cela ne semblait causer aucun problème, l'important étant d'avoir une descendance. Il s'agissait, en outre, de « maintenir vivante la lignée, de pérenniser la "maison" et ce qu'elle comporte de biens et de richesses, et de fournir à la communauté politique la relève humaine qui garantit la richesse et la force militaire, donc la sécurité⁴⁷ ». En plus de cette fonction primordiale d'assurer la descendance, les femmes devaient pourvoir à la stabilité du foyer en y accomplissant diverses tâches. À ce sujet, je céderais la parole à Xénophon qui, dans *Économique*, établissait la nature des choses telle qu'il la concevait :

Tout d'abord en vue d'empêcher la disparition des races animales ce couple [le mâle et la femelle] s'unit pour procréer, ensuite cette union leur permet, aux humains du moins, de s'assurer des soutiens pour nourrir leur vieillesse, enfin les hommes ne vivent pas en plein air comme le bétail et il leur faut un toit, c'est bien évident. Mais si les hommes veulent avoir des provisions à rentrer à l'abri, il faut quelqu'un pour accomplir les travaux de plein air : labourer une jachère, semer, planter, faire paître le bétail, autant de travaux de plein air qui nous procurent le nécessaire. Il faut, d'autre part, une fois les provisions rentrées à l'abri, quelqu'un pour les conserver et exécuter les travaux qui doivent se faire à l'abri : c'est à l'abri que doivent être élevés les nouveau-nés, à l'abri aussi que doit être préparée la farine que donnent les céréales, c'est de même enfin que doivent être confectionnés les vêtements de laine. Comme les travaux de la maison aussi bien que ceux du dehors exigent à la fois du labeur et du soin, la divinité, il me semble, a adapté dès le principe la nature de la femme aux travaux et aux soins de l'intérieur, celle de l'homme à ceux du dehors⁴⁸.

⁴² *Idem.*

⁴³ Claude Mossé, *op. cit.*, p. 33.

⁴⁴ Odile Cavalier, *op. cit.*, p. 12.

⁴⁵ Pierre Brulé, *op. cit.*, 1999, p. 85.

⁴⁶ Giulia Sissa, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁷ Pierre Brulé, *op. cit.*, 1999, p. 85.

⁴⁸ Xénophon, *Économique*, VII, 19-21.

Il apparaît clair, à cette lecture, que le rôle des femmes s'inscrivait exclusivement à l'intérieur de l'*oikos* : pour en prendre soin, pour en assurer les travaux, et surtout pour y mettre au monde et y élever des enfants. Ce dernier aspect était primordial tant pour la pérennité de la famille que pour celle de la cité. En dehors de cet investissement de la sphère privée, les femmes ne prennent la parole et le pouvoir, comme le souligne Bernard Legras, que dans la pièce *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane. Dans cette pièce, Aristophane met en scène, sur le mode de l'absurde, une inversion de la société réelle, et par conséquent des rôles des hommes et des femmes⁴⁹. Concrètement cela dit, la règle qui semble s'imposer est que « le mari agit à l'extérieur de l'*oikos*, comme citoyen, comme soldat, comme producteur » et que « la femme gère l'*oikos*⁵⁰ ».

Conclusion

Passivité, effacement, infériorité, incapacité, autant de traits qui conviennent au portrait de la femme athénienne de cette époque. Toutefois, il s'agit de l'Athénienne, c'est-à-dire la mieux connue. Mais les choses changent dès qu'on sort d'Athènes, et s'améliorent.⁵¹

La condition des Athéniennes à l'époque classique était donc particulière. Leur statut était d'abord érigé à partir de récits mythiques et de discours médicaux et philosophiques qui les plaçaient en position d'infériorité et de soumission par rapport à leurs vis-à-vis masculins. Cette vision faisait loi dans la société athénienne de cette époque. Tout au long de leur éducation, les jeunes filles étaient préparées à vivre selon ces fondements. Elles pouvaient observer les autres femmes de l'*oikos* familial et du gynécée, mais surtout, elles étaient appelées à participer à différents rites et cérémonies religieuses par lesquels prenait forme un apprentissage de la vie qui les attendait. Cette vie était celle d'une recluse destinée à procréer, pour son mari d'abord, mais aussi pour la cité. Outre cela, le rôle des athéniennes se restreignait à la bonne gestion du foyer familial.

Ce tableau représente assez bien les conditions dans lesquelles les Athéniennes, et principalement les épouses de citoyens, devaient évoluer à l'époque classique. Cette analyse s'est donc limitée à un échantillon minimal de l'ensemble des femmes de cette époque. La situation différait-elle dans les autres cités grecques de l'époque classique? Assurément. Pierre Brulé prétend notamment que les femmes jouissaient d'une plus grande liberté à Sparte, de même qu'en Crète où elles pouvaient hériter et détenir des biens⁵². Cette différence de condition peut aussi s'observer chez les différentes classes sociales à l'intérieur même de la cité d'Athènes; le cas des hétaires a d'ailleurs été brièvement souligné.

En conclusion, j'aimerais mettre en perspective un aspect du monde grec classique qui me semble un peu paradoxal. C'est qu'il est possible de constater que dans une Athènes dite démocratique dans laquelle s'opère, à l'époque classique, une croissance d'égalité entre les citoyens de la cité, s'imposent simultanément une ségrégation et une exclusion de certaines classes de gens. Cela est vrai pour les esclaves et les étrangers, certes. Mais comme il en a été question dans l'ensemble de ce texte, cela paraît aussi s'appliquer à cette « moitié tranquille » de la population : aux femmes, celles qui ne furent que trop souvent négligées par l'histoire.

Peut-on parler de misogynie de la part de la société grecque de l'époque classique? La question se pose, mais nous ne pouvons juger, avec l'esprit du présent, ce que l'esprit du passé concevait.

⁴⁹ Bernard Legras, *op. cit.*, p. 74.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 76.

⁵¹ Pierre Brulé, *op. cit.*, 1999, p. 86.

⁵² *Idem.*

Saviez-vous que?

Par Brenda St-Pierre

Saviez-vous que l'égalité des sexes est loin d'avoir été atteinte? Si nous prenons l'exemple du Québec, c'est grâce aux mouvements féministes qu'une égalité s'est installée. En 1940, le droit de vote fut accordé aux femmes. Ce fut une des premières grandes victoires qui en amènera bien d'autres, comme celle de 1964 où le Code civil du Québec est modifié en faveur des femmes mariées qui ont maintenant les mêmes garanties juridiques et de droit de propriété que les hommes. Cette évolution politique et culturelle ne fut pas vécue dans toutes les régions du globe à la même fréquence. Bien que les femmes aient obtenu l'égalité dans beaucoup de pays dont le Canada, les États-Unis, la France ou l'Angleterre, la situation n'est pas la même ailleurs, principalement au Proche-Orient et en Afrique. Au tournant du nouveau millénaire, c'est une réalité à laquelle nous devons faire face; des femmes sont encore bafouées dans leurs droits personnels et civiques. À partir de deux ouvrages dont j'ai fait la lecture au cours des derniers mois, j'aimerais proposer une réflexion sur le cas particulier de l'Algérie. Vous découvrirez que pour être une bonne musulmane il ne suffit pas seulement de porter le voile.



Le premier ouvrage qui m'a inspiré cet article est *«Le voile de la peur»*, écrit par une Algérienne, Samia Shariff, et publié en 2007. En le lisant, je me disais : «Mon Dieu! Elle raconte toutes ces atrocités et cela s'est passé il n'y a même pas cinq ans.» Cet ouvrage est tout simplement une biographie de l'auteure racontant son périple vers le Canada. Mme Shariff est née en France de parents Algériens. Sa mère lui répétait sans cesse qu'elle était une malédiction. Elle lui disait que les petites filles viennent au monde parce que Dieu veut mettre à l'épreuve les parents. Quand elle déménagea avec sa famille en Algérie, elle était considérée comme mineure bien qu'elle ait atteint l'âge adulte. Elle passa de l'autorité de son père à celle de son époux. Jamais elle n'a eu un mot à dire. Mariée de force, elle fut battue et violée à plusieurs reprises par son époux. Ses parents, avec l'aide de son mari, sont même allés jusqu'à lui voler son premier-né parce que c'était un garçon. Il avait une valeur, un prix. Son mari en récolta une forte somme. Malgré tout, après plusieurs années de souffrances, Samia réussira à s'enfuir pour la France avec ses cinq enfants. Elle arriva finalement au Canada en 2002. Aujourd'hui, elle participe activement à l'amélioration du sort des femmes d'Algérie. Elle pense même mettre sur pied une fondation.

Le deuxième livre que j'ai lu sur le sujet est *«Les secrets de Norah»* publié lui aussi en 2007. Il a été écrit par nulle autre que la fille aînée de Samia, Norah Shariff. Cette dernière apporte une autre vision du périple de sa famille. Elle parle aussi de son enfance et de son adolescence difficile. Norah fait partie de cette nouvelle génération qui accepte mal les principes religieux de son pays. Contrairement à sa mère, toute jeune, elle se rebellera contre l'autorité et fera souvent face à son père qui acceptait mal ses visions. Il la violera d'ailleurs à plusieurs reprises. Bien que l'Algérie ne se soucie guère du sort des femmes, elle condamne sévèrement l'inceste. Habituellement, seul l'homme peut demander le divorce, mais en raison des abus de son mari contre sa fille, Samia pourra obtenir le divorce presque sans difficulté, et pourra enfin quitter le pays avec ses enfants. Ce dernier avait trop peur d'être dénoncé. Aujourd'hui, Norah habite Montréal et pense faire un retour aux études.

Ces deux histoires ne se sont pas produites il y a un siècle. Nous parlons ici des années 2000. Il n'y a pas que ces deux témoignages. Il y a une panoplie d'ouvrages sur des femmes qui parlent de leur vie dans ce pays. Pour n'en citer que quelques-uns: Jamila Aït-Abbas qui a écrit *La fatiha: née en France, marié de force en Algérie* parut en 2003, l'ouvrage de Jean Lacouture *Le témoignage est un combat: une biographie de Germaine Tillion* parut en 2001 ou celui de Dakia; préface de Simone Veil *Dakia, fille d'Alger*. De ces livres, de ces histoires vécus, il y en a beaucoup. Voyons maintenant la condition des femmes d'Algérie un peu plus en détail.

Une des principales raisons du déséquilibre entre les sexes est le code de la famille promulgué en 1984. Les femmes algériennes réclamaient pourtant un code depuis plusieurs années. Elles ont même fait une manifestation en 1965 pour pouvoir améliorer leur sort. Finalement, il n'y a pas eu une grande évolution. Ce code, bien qu'il soit récent paraît très vieux. Il est en grande partie fondé sur le droit musulman, «droit figé depuis le XIIIe siècle⁵³.» La religion et les coutumes y tiennent une grande place.

En Algérie, une femme ne peut demander le divorce⁵⁴. Ce problème est très bien exposé dans le livre de Samia Shariff. Quand cette dernière voulut quitter son mari, elle n'en avait tout simplement pas le droit. Pour qu'il y ait divorce, il faut que le mari répudie sa femme par trois fois. Aussi, lors de divorce, c'est la femme qui doit quitter le domicile familial. Elle se retrouve alors à la rue, bien souvent avec les enfants parce que le mari ne veut pas s'en occuper seul.

Il y a aussi la question de la tutelle. Une femme est tout au long de sa vie jugée mineure. Durant son enfance, elle est sous l'autorité du père pour passer plus tard à celle de son mari. Ce qui fait que les femmes ne peuvent rien faire ou presque sans le consentement de leur tuteur⁵⁵. Elles ne peuvent se marier, avoir un compte en banque ou quitter le pays sans autorisation. Certaines femmes voudraient parfois quitter le pays, mais sans autorisation, elles ne peuvent détenir les papiers nécessaires.

Il y a aussi un autre aspect très important : la violence contre les femmes. «Nombreux sont ceux qui croient que le mari a un droit de vie et de mort sur son épouse⁵⁶.» Elle est un bien qui lui appartient et qui lui doit obéissance. Le mari, ou autre tuteur, a le droit de la corriger en cas de «mauvais comportement» et ceci en parfaite légalité. De 2004 à 2006, un recensement a été fait en Algérie à savoir combien de femmes avaient fait une plainte pour violence contre leur personne. «Les services de sécurité ont enregistré 15 000 cas de violence sur des femmes en Algérie⁵⁷.» C'est énorme et ce chiffre ne montre que celles qui ont porté plainte. Rare sont les femmes qui se rendent aussi loin, étant donné la pression qu'elles subissent de leur famille. D'après des sociologues de l'Université d'Alger, «1 femme sur 4 est victime de violence physique⁵⁸» et certaines meurent de leurs blessures.

Les femmes réclament des droits et une meilleure condition de vie, mais le gouvernement très conservateur d'Algérie ne fait presque rien pour les aider, sauf un amendement ou deux de temps en temps. Le gouvernement parle toutefois d'une réforme depuis 2005, mais jusqu'à maintenant, une seule avancée a été faite : une femme divorcée ne peut plus se retrouver à la rue. L'époux doit «assurer le logement à ses enfants mineurs dont la garde est

⁵³ David Cadasse, *Pour l'égalité homme femme en Algérie*, entrevue avec Nadia Ait Zai, membre du collectif 95 Maghreb Égalité, dimanche 3 février 2002, consultée le 16 février 2008, <http://www.afrik.com/article3974.html>.

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Aïda Touihri, *Algérie : Femmes entre révolte et résignation*, 6 mars 2005, consultée le 17 février 2008, <http://www.wluml.org/french/newsfulltxt.shtml?cmd%5B157%5D=x-157-177607>.

⁵⁶ Malika Belgacem Syfia, *Algérie : la violence contre les femmes est aussi dans la loi*, 24 novembre 2006, dossier Amnesty International, consultée le 17 février 2008, http://www.humanrights-geneva.info/article.php3?id_article=829.

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ *Idem.*

confiée à la mère⁵⁹.» Est-ce que dans tous les cas, cette loi est respectée? Dans un pays où il y a une grave crise du logement, nous pouvons en douter. Les féministes attendent encore des jours meilleurs. Jusqu'à aujourd'hui, la tutelle est toujours maintenue. Malgré tout, il y a de l'espoir. Des groupes voient le jour pour venir en aide aux femmes qui sont dans le besoin. Il y a le Collectif 95 Maghreb Égalité qui a vu le jour en 1993. «Il regroupe au Maroc, en Algérie et en Tunisie des chercheurs, des universitaires, des juristes, des historiennes et des associations⁶⁰» pour faire bouger les choses. Ils ont réalisé un sondage en novembre 2000 avec un échantillonnage de 1200 personnes pour comprendre les mentalités en Algérie. Les résultats sont stupéfiants et ils démontrent une évolution encourageante.

- *6 hommes sur dix refusent la polygamie. 8 sur 10 pour les femmes;*
- *8 Algériens sur 10 sont pour que les femmes aient les mêmes droits au divorce et que 98% d'entre eux sont pour que l'épouse divorcée qui a la garde de ses enfants reste au domicile conjugal;*
- *6 Algériens sur 10 sont favorables à ce qu'une femme divorcée et qui se remarie ait le droit de garder ses enfants;*
- *82% des personnes interrogées sont pour le partage de l'autorité parentale⁶¹.*

Malgré tout, le conservatisme plane toujours. La même étude démontre aussi un blocage très net sur certains aspects :

- *1 femme sur 3 déclare avoir été frappée ou encore être frappée par son entourage masculin;*
- *Quand à la violence conjugale, si 59% des hommes estiment que la violence à l'égard de l'épouse se justifie dans certains cas, 42% des femmes s'avèrent du même avis⁶².*

Les petites filles sont préparées dès leur plus jeune âge à être soumises. Pour beaucoup d'entre elles, être réprimandée et battue est considéré comme normal. Toujours dans le livre de Shariff, nous voyons à la lecture de ce roman que sa mère trouvait cela tout à fait naturel de se faire réprimander. Elle se comptait même chanceuse que son mari le fasse. Cela voulait dire qu'il tenait à elle. Cette mentalité est encore répandue bien que la jeune génération ne soit pas toujours en accord avec ces concepts. Je vous suggère fortement de lire ces deux ouvrages. Vous en apprendrez beaucoup sur ce pays et ces mœurs. Les auteurs ne montrent pas seulement les mauvais côtés.

Finalement, malgré de timides avancées, plusieurs, dont Malika Belgacem-Syfia qui se concentre sur le cas des femmes battues, continuent de dénoncer «la passivité du gouvernement algérien face aux viols, aux coups et à la discrimination économique et juridique dont sont victimes les femmes algériennes» et le fait que «le gouvernement algérien a fait preuve d'un manque de volonté politique pour protéger les femmes de la violence⁶³.» Ne croyez-vous pas qu'en 2008 nous ne devrions même plus parler de l'égalité. Ce devrait être un droit acquis dans tous les pays du monde, pour les hommes comme pour les femmes.

⁵⁹ Aida Touihri, *op. cit.*

⁶⁰ David Cadasse, *op. cit.*

⁶¹ *Idem.*

⁶² *Idem.*

⁶³ Malika Belgacem Syfia, *op. cit.*

La relation entre le coureur des bois et l'Amérindienne à l'époque de la Nouvelle-France

Par Karine Lacasse

Au XVII^e siècle, l'arrivée des coureurs des bois est un événement important non seulement pour le développement économique de la Nouvelle-France, mais aussi pour la création d'un lien majeur avec les Amérindiens. Ces hommes blancs à la recherche d'aventure sont les premiers à manifester un intérêt réel et positif pour les communautés autochtones. Ils ont été attirés par leur culture, dite « sauvage », pour différentes raisons. Cet article aborde, plus particulièrement, sur la relation entre le coureur des bois et l'Amérindienne à l'époque de la Nouvelle-France et la notion de métissage qui lui est associé. J'établirai d'abord le contexte de l'arrivée des coureurs des bois en cette terre aride, leur identité et leur intégration chez les Amérindiens de façon plus générale. Une question traverse mon propos : qu'est-ce qui attire le coureur des bois chez l'Amérindienne et quelle est la relation établie entre eux à l'époque de la Nouvelle-France? Pour y répondre, différents thèmes seront abordés, soit la valeur attribuée à la liberté sexuelle, le commerce des fourrures, la force de travail de l'Amérindienne, les conditions du mariage entre Blanc et Amérindienne et, pour terminer, le métissage.

L'arrivée du coureur des bois

Au milieu du XVII^e siècle, l'économie de la Nouvelle-France est basée sur la traite des fourrures. L'alliance avec les Amérindiens est nécessaire au fonctionnement de ce commerce. Toutefois, lors de cette période, le développement économique de la nouvelle colonie est en chute libre pour différentes raisons. Premièrement, les conflits entre les nations amérindiennes empêchent les compagnies de traite de faire des échanges avec les Hurons. Les membres de cette communauté sont les principaux alliés des Français. Ils se disent les seuls à rapporter la fourrure et à marchander avec les Blancs. D'ailleurs, ils demandent aux Européens de ne pas pénétrer les bois pour faire du commerce avec les autres tribus. Malheureusement, à la suite d'attaques de leurs convois par les Iroquois, leurs principaux ennemis, ils ne peuvent plus approvisionner les commerçants. Vers 1650, la population huronne est affaiblie non seulement par cette guerre, mais également par des épidémies. Plusieurs hommes blancs tentent, alors de se lancer à l'aventure de la course des bois pour contrôler les besoins en pelleteries de la jeune colonie. Ils vont de cette façon chercher la fourrure à la source directe. En 1654, ils reviennent avec une gigantesque cargaison de pelleteries et surprennent la population par cet exploit⁶⁴. Un regain économique se fait sentir grâce à eux. Pour être plus efficaces, ils auront à créer des liens avec les populations amérindiennes afin de survivre à la vie en forêt.

Qui sont les coureurs des bois ?

Les premiers coureurs des bois sont généralement de jeunes hommes nouvellement arrivés, qui ont le goût de l'aventure et qui cherchent à s'enrichir. Ils peuvent être des fils de famille de différentes classes sociales, tant bourgeoise que paysanne. Le débarquement en Nouvelle-France est plutôt difficile et ce n'est pas l'endroit idéal pour exploiter des terres et fonder une famille⁶⁵. En effet, il n'y a pas assez de femmes sur le territoire pour satisfaire tous les hommes. Puis, la plupart de ces jeunes colons ne sont pas assez riches pour entretenir une terre pour qu'elle soit rentable les premières années. Finalement, une bonne partie d'entre eux préfère s'aventurer dans les bois, dans les

⁶⁴ Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France III : La seigneurie des Cent-associés 1627-1663: I. Les événements*, Montréal, Éditions Fides, 1979, p. 223-224.

⁶⁵ Lionel Groulx. *Notre grande aventure : l'empire français en Amérique du Nord (1535-1760)*, Montréal, Éditions Fides, 1976, p. 184.

« pays d'en haut » au nord de Montréal et des Grands Lacs, pour y exploiter des ressources. Cette vie permet de profiter d'une liberté et espérer s'enrichir rapidement⁶⁶. Ils sont d'ailleurs perçus par la société de la Nouvelle-France comme étant des libertins et des profiteurs hors la loi. Malgré tout, c'est en grande partie grâce à eux que l'économie de la colonie française va pouvoir se maintenir.

L'intégration dans la société amérindienne

Il peut être difficile pour les Blancs d'entrer sur le territoire des Amérindiens et d'avoir des contacts avec eux. En effet, si l'Européen use d'une autorité malsaine, il est fort possible qu'il soit attaqué. Heureusement, la majorité des coureurs de bois n'agissent pas de la sorte et sont accueillis comme des amis chez la plupart tribus. Ils sont vus le plus souvent comme des hommes blancs courageux. Mais avant tout, les Amérindiens obtiennent des avantages économiques à créer des alliances avec eux. C'est pourquoi les communautés amérindiennes partagent leur culture et participent à leur commerce privé. Malgré cela, certaines tribus moins accueillantes les tiennent prisonniers et peuvent aller jusqu'à les torturer. Ces pratiques sont plus fréquentes chez les Iroquois notamment⁶⁷. Malgré ces mauvais traitements, certains coureurs des bois sont, comme c'est d'usage, adoptés par des familles. Le développement du commerce de la fourrure entraîne l'augmentation des conflits et, au même moment, l'accroissement des adoptés⁶⁸. De cette manière, ils vont vivre la vie de « sauvage » en prenant une compagne de vie amérindienne. De leur union naîtront les premiers Métis.

Les coureurs des bois sont les premiers à comprendre la nécessité d'un appui solide des Amérindiens et de l'apport incontournable pour leur survie⁶⁹. Certains sont seulement de passage dans les communautés alors que d'autres s'ancrent dans leur monde en devenant eux-mêmes des Indiens blancs. En effet, ces hommes développent une grande admiration pour cette civilisation amérindienne. Finalement, il leur est plus facile pour survivre de s'assimiler complètement au mode de vie des autochtones. Ils vont aller jusqu'à leur ressembler physiquement et psychologiquement. Tandis que les Amérindiens sont intéressés seulement aux matériaux des Blancs et non pas au style de vie européen⁷⁰. Qu'est-ce qui attire l'homme blanc à intégrer les communautés amérindiennes ? Bien sûr dans un premier temps, l'opportunité de faire de bonnes affaires avec eux, et la possibilité de s'enrichir. Mais en plus, ces jeunes colons ont la chance d'avoir une certaine relation avec « l'Indienne »⁷¹. Dès le début du XVII^e siècle, avec les premières expéditions de Radisson et Des Groseillers, les coureurs des bois ont la chance d'avoir des relations passagères et parfois polygame, un amour saisonnier ou encore de s'engager dans une union durable avec les Amérindiennes⁷².

La relation entre le coureur des bois et l'Amérindienne à l'époque de la Nouvelle-France?

Liberté sexuelle

Les coureurs des bois sont principalement attirés par la liberté, une valeur fondamentale présente chez le peuple amérindien. L'historien Philippe Jacquin utilise les écrits du père Carheil du XVIII^e siècle pour imaginer cette situation : « les villages de nos sauvages ne sont plus que des cabarets pour l'ivrognerie et que des sodomes pour l'impureté [...] qui vont d'une mission à l'autre ennuyer les sauvages et débaucher leurs femmes dans toutes les

⁶⁶ Pierre Cécil. « Profession : Coureur de bois », *Traces*, Vol. 39, n° 2, mars-avril 2001, p.23.

⁶⁷ Philippe Jacquin. *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Payot, 1987, p. 181.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 186.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 180.

⁷¹ *Ibid.*, p.186.

⁷² Georges-Hébert Germain. *Les coureurs des bois : la saga des Indiens blancs*, Outremont, Libre Expression, 2003, p. 76-77

cabanes où ils vont loger, où ils vont les visiter, les entretenir, les caresser, les solliciter et acheter la jouissance de leur corps⁷³. » En effet, le charme des Amérindiennes les attire à un point tel, que certains coureurs des bois sont prêts à donner à bas prix ou même à perte leur marchandise pour profiter d'elles. Ils passent également leur temps à courtiser les femmes indiennes lors des échanges. Cet agissement surprend d'abord les chefs qui vont même jusqu'à demander aux hommes blancs s'il y a des femmes chez eux⁷⁴. On sait qu'au XVII^e siècle, il y a peu de femmes européennes établies en Nouvelle-France. C'est sûrement une des raisons pour laquelle ils sont aussi déstabilisés devant des femmes⁷⁵. L'Indienne est une motivation qui permet de découvrir de nouvelles approches de la sexualité. Elle représente la femme sauvage, symbole de la source primitive, de la sexualité, de la permissivité⁷⁶. Le blanc est obsédé par ces désirs et cela le pousse à les aborder. Les Indiens respectent le fait que la femme ait des relations avant le mariage. Même que chez certaines tribus ce lien ne les empêche pas d'aller voir ailleurs. Dès l'enfance, on leur apprend à être à l'aise avec la sexualité. De cette manière, contrairement aux Européennes, les jeunes Amérindiennes sont indépendantes et ne sont pas du tout gênées de profiter de ce plaisir⁷⁷. Somme toute, la liberté permet à la femme amérindienne d'être maîtresse de son corps puisqu'elle n'est pas obligée d'agir ainsi.

Les relations commencent d'abord par l'organisation de soirées galantes lors desquelles les hommes sont en visite. Par la suite, la femme a le choix d'accepter ou pas l'offre. Cette pratique est surnommée « courir l'allumette »⁷⁸. Les Amérindiens aiment bien les hommes blancs, car ils savent les faire rire. Malgré cela, le premier contact avec les Amérindiennes n'a pas été aussi facile. Elles avaient de la répulsion envers les hommes blancs parce qu'elles les trouvaient laids, sans grâce, poilus et barbus⁷⁹. Mais, les attentions portées vers elles vont les convaincre très rapidement. Les coureurs des bois profitent du temps de la cueillette ou du ramassage dans les champs pour les complimenter et les faire tomber sous le charme de leur gentillesse⁸⁰. Si au contraire ils sont agressifs, ils peuvent se faire chasser ou même attaquer par la tribu. Ils offrent des présents à l'européenne comme des rubans, des boucles d'oreilles, des broches, ou simplement de l'alcool, etc. Il arrive qu'un Blanc follement amoureux ou aveuglé par le désir soit prêt à s'endetter pour satisfaire l'Indienne. Le grand nombre de relations entre coureurs des bois et Amérindiennes semble démontrer que certaines femmes trouvent les hommes blancs plus attentionnés que ceux de leur propre communauté. Quelques coureurs des bois les fréquentent pour une nuit, d'autres les courtisent pour une saison ou reviennent chaque année, finalement plusieurs les marient.

Le commerce

Le commerce des fourrures entraîne l'augmentation des relations entre Français et Amérindiennes. En effet, les Amérindiens offrent fréquemment aux coureurs des bois une de leur femme contre des avantages, et créent ainsi des alliances économiques avec les Blancs. Donc, l'Amérindienne joue un rôle indispensable non seulement dans la vie familiale et dans la société tribale, mais aussi dans le commerce de la fourrure⁸¹. Il est préférable pour les chefs des tribus d'encourager cette pratique, même qu'à un certain moment, ils ne conçoivent pas de relations politiques et commerciales sans proposer les faveurs de leurs femmes⁸². Chez les Outaouais, les chefs donnent une de leurs

⁷³ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 187.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 187.

⁷⁵ Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 58.

⁷⁶ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 188-189.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 189.

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ Georges-Hébert Germain., *op. cit.* P. 76.

⁸⁰ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 191.

⁸¹ Philippe Jacquin., *op. cit.*, P. 188.

⁸² Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 77.

filles à des conditions, soit en échange de couvertures, de chemises, de fusil, de poudre, de plomb, etc. Chez certaines communautés monogames, comme celle des Huro-iroquois, on offre une enfant s'il n'y a pas de femme libre⁸³. La majorité des tribus des Grands Lacs sont polygames et prônent le libéralisme sexuel. Ainsi, ils vont partager leurs femmes sans contestation. Les Amérindiens connaissent la force du désir que les blancs ont pour elles, et en profitent en envoyant les femmes traiter. Bien sûr, cette proposition est acceptée le plus souvent à bras ouverts par les coureurs des bois. Il peut sembler pour nous que la « femme–marchandise » soit un abus de pouvoir des chefs et une soumission obligée. En fait, il est difficile de connaître la vision des Amérindiennes face à cet échange économique puisqu'il existe peu ou pas de sources directes provenant de cette voix féminine.

La force de travail

Les Amérindiennes sont également recherchées pour leurs connaissances et leur force de travail. Elles vont instruire le coureur des bois sur les coutumes et les pratiques du monde sauvage⁸⁴. Nous avons vu plus haut que cet enseignement est nécessaire pour sa survie en forêt. Le mode de vie des Amérindiens basé sur la répartition des tâches par les sexes apporte aussi des avantages au coureur des bois. Le Français qui marie une Amérindienne se retrouve avec une collaboratrice précieuse. Grâce à sa bonne forme physique, elle peut supporter une grosse charge sur son dos lors des excursions. Également, cette femme s'adonne à diverses tâches domestiques, dont faire les repas, la cueillette, la construction de cabane, la petite chasse, la confection de vêtements et d'équipements, etc⁸⁵. Puis, elle connaît les herbes médicinales pour les soins du corps. C'est également elle qui s'occupe des peaux et qui les vend⁸⁶. La femme amérindienne peut incontestablement servir d'intermédiaire entre l'homme blanc et les tribus, ce qui permet d'éviter des conflits. Bref, elle apporte une aide indispensable et complémentaire au coureur des bois. Selon Philippe Jacquin, si les coureurs des bois veulent s'adapter et survivre en pays indien, l'alliance avec une « Squaw » est essentielle. Il mentionne également que seul l'état conjugal permet véritablement de profiter du travail et du savoir-faire d'une femme⁸⁷. Ainsi, les liens créés apportent la sécurité au coureur et des avantages économiques pour les familles autochtones.

Le mariage

Pour que le chef accepte de donner une fille en mariage, le coureur des bois doit remettre une dot, le plus souvent sous forme de marchandises. C'est une entente sérieuse, car le Blanc doit faire signe de courage en traversant certaines épreuves établies par les leaders de la communauté. Il doit également lui promettre respect et lui permettre de vivre selon les coutumes de sa tribu. L'Indienne demeure néanmoins maître de sa décision, et la communauté ne peut pas la forcer à se marier. Si elle accepte d'épouser le coureur des bois, ce dernier intègre sa nouvelle parenté sous les conditions de la tribu. Le mariage doit être établi par les rites amérindiens⁸⁸. Il peut arriver que le coureur des bois soit déjà marié dans la colonie, mais cela n'empêche pas l'union. La fiancée indienne peut être, à l'occasion, préparée pour plaire à l'homme blanc. On lui enlève la graisse et la peinture qu'elle porte pour ensuite l'habiller, plus ou moins, à l'européenne. Elle peut porter une chemise, une robe courte, un jupon et quelques fois des bas longs ou même des jarretières⁸⁹. Il peut arriver que le coureur des bois qui épouse l'Indienne ne soit pas toujours le plus pur et le plus respectueux. Si la femme est maltraitée, l'homme blanc peut être tué par

⁸³ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 190.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 196.

⁸⁵ Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 57.

⁸⁶ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 194.

⁸⁷ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 193-194.

⁸⁸ Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 120.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 121.

les membres de sa tribu. Également dans cette société, les femmes ont la liberté de se divorcer comme elles le veulent⁹⁰. De prime abord, l'Amérindienne est perçue comme un objet de marchandise, mais comme nous l'avons vu plus tôt, elle a un pouvoir de décision. Pourquoi accepte-t-elle cette union ? En fait, la femme amérindienne semble fascinée par les Européens, car ils sont attentifs à ses besoins. De plus, en s'unissant à un coureur des bois, non seulement elle s'enrichit, mais elle acquiert un statut supérieur et une plus grande considération de sa communauté. Il est souhaitable pour un chef que sa fille soit mariée à un Blanc. Qui plus est, « l'indianisation » des coureurs des bois peut se faire très rapidement. La majorité n'aime pas la solitude en forêt et le mode de vie des Amérindiens est attirant. Le nouveau marié tisse des liens très forts avec la tribu de son épouse, d'autant que les femmes indiennes détiennent un statut qui leur permet de posséder un certain pouvoir dans leur communauté, en plus d'être investies d'une crédibilité et d'une autorité croissante avec l'âge⁹¹. L'homme blanc profite de ce réseau matrimonial très important. Finalement, cette relation peut entraîner une acculturation dans les deux camps.

Le métissage

Généralement, la famille métisse va décider de vivre et d'évoluer dans le monde indien⁹². La femme amérindienne conçoit moins d'enfants que l'Européenne puisqu'elle allaite plus longtemps, soit jusqu'à trois ans. Le coureur des bois intègre la tribu de son épouse en utilisant non seulement ses ressources matérielles, mais aussi en adoptant ses croyances et sa langue⁹³. Il imite les chants et les danses. Il peut même se faire attribuer un nom amérindien, selon ses caractéristiques physiques et psychologiques. Pendant l'absence de son mari, la femme indienne veille aux besoins de sa famille. Elle élève et éduque ses enfants à la manière amérindienne⁹⁴. À l'âge adulte, ils se considèrent comme des Indiens. Grâce à leur descendance européenne, ils ont une certaine facilité dans le monde des Blancs et peuvent devenir des intermédiaires entre les deux mondes, et agissent même comme diplomates en situation de conflits. Nous avons vu plus haut que plusieurs coureurs des bois marient les femmes amérindiennes et restent avec elles dans leur tribu. Toutefois, certains n'ont été que de passage. Ils laissent des enfants derrière, et une bonne partie d'entre eux, ne connaîtront pas leur père. Il arrive après plusieurs générations de métissage, que des femmes soient rejetées par leur communauté. De cette manière, elles restent autour des postes de traite et servent de guide ou d'intermédiaire et vont même prévenir des agressions.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le nombre de coureurs des bois est en croissance, plus de 400 sillonnent le territoire des pays d'en haut⁹⁵. Selon le clergé de l'époque, plusieurs Métis naissent d'une relation entre Blancs et Indiennes contre la loi de Dieu. Les missionnaires sont ceux qui décrivent le plus souvent le mode de vie des « sauvages », comme ils les surnomment. Leurs écrits dégagent la plupart du temps une image négative des pratiques amérindiennes. Les Jésuites, une congrégation présente sur le territoire, sont contre les mariages mixtes.

⁹⁰ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 192.

⁹¹ Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 121.

⁹² *Ibid.*, p. 76.

⁹³ *Ibid.*, p. 121.

⁹⁴ Georges-Hébert Germain., *op. cit.*, p. 148.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 58.

En 1684, ils font pression auprès des autorités pour émettre une loi empêchant ces alliances⁹⁶. Mais en fait, les unions officielles sont très rares et cette loi n'est pas très efficace. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'augmentation de l'indianisation volontaire chez les coureurs des bois inquiète les autorités⁹⁷. Ils ne comprennent pas ce qui les attire autant chez cette société primitive puisqu'il n'y a pas de loi, d'art, de science, d'écriture, de religion, etc. Ainsi, les missionnaires les perçoivent comme des profiteurs qui abusent des Indiennes. Ils croient aussi que l'échange des fourrures avec les Amérindiens est une opportunité pour courtiser ces femmes ouvertes au plaisir charnel.

À l'époque de la Nouvelle-France, l'image des coureurs des bois et de leur relation avec l'Amérindienne n'est pas des plus positives. Le clergé n'aide pas à leur réputation, puisqu'il décrit de façon négative les activités pratiquées dans les communautés amérindiennes. Lors du commerce, la femme indienne semble avide de pouvoir sur le développement de la relation entre elle et l'homme blanc. Mais en réalité, elle a l'autorité sur ses décisions, dont le mariage. Malheureusement, il existe peu ou pas de sources qui proviennent directement des Amérindiennes. On ne connaît pas exactement leur vision des choses à l'époque de la Nouvelle-France. Les femmes européennes sont vues comme étant inférieures aux hommes, donc imaginez la place de la femme amérindienne qui est manifestement invisible aux yeux de la majorité des Européens à cette époque. Finalement, cette relation entre Blanc et autochtone a permis le développement d'une lignée métisse importante au Québec.

La relation du coureur des bois et l'Amérindienne a permis à ces deux civilisations de mieux s'adapter à cette rencontre historique. Les nombreuses connaissances provenant des tribus vont permettre aux coureurs des bois de survivre dans ce Nouveau Monde très aride. La culture amérindienne va même attirer plusieurs, leur ouvrant les portes sur une sorte de nouvelle liberté. La vie en forêt est paisible et respectueuse de la vie végétale et animale. Le statut de l'Amérindienne au sein des tribus est bien différent de celui de la femme européenne de l'époque. Aujourd'hui, le nombre de personnes provenant de familles métisses au Québec est énorme. Plusieurs Québécois ont une descendance amérindienne dans leurs familles.

⁹⁶ Philippe Jacquin., *op. cit.*, p. 192.

⁹⁷ Allan Greer. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Québec, Éditions Boréal, 1998, p. 106.

CONFERENCE

À l'écoute de nos ancêtres rimouskois

Étude des sépultures du site de la salle de spectacle

Conférenciers :

Robert Larocque,
Archéologue-paléoanthropologiste
Gilles Rousseau, géographe-archéologue

Salle Desjardins-Telus
25, rue Saint-Germain Ouest
mardi 22 avril, 19 h 30

Les fouilles archéologiques entreprises en juillet 2003 sur le **site d'excavation de la salle Desjardins-Telus** ont réservé bien des surprises aux Rimouskois. Plus d'une quarantaine de sépultures ont été découvertes dans ce qui est en fait le premier cimetière de Rimouski (1712). Malgré une exhumation des corps en 1863, dans le 2^e cimetière, situé derrière la cathédrale, il s'avère que quelques dépouilles ont été oubliées... Qu'ont-elles à nous dévoiler? Qui étaient ces gens? À quelle époque ont-ils vécu?

Voici l'occasion de rencontrer les archéologues en chef du projet et de connaître les résultats de leurs analyses!

L'entrée est libre.

Cette conférence est possible grâce à l'**Entente de développement culturel** et à la collaboration de **Spect'Art Rimouski** et des **Jardins commémoratifs Saint-Germain**.



Le Témiscouata des Malécites

Par Isabelle Malenfant

« Le Malécite était le type le plus accompli du type indien égal aux Romains par son éloquence, sa bravoure et sa chevalerie [quoiqu'] il les surpassait par la probité de ses mœurs¹. »

Depuis des siècles et des millénaires, les Amérindiens ont habité le territoire américain. Aujourd'hui, on en fait mention surtout lorsqu'il s'agit de parler de contrebande ou de revendications territoriales. Comment si peu reconnaître les vertus d'un peuple qui, comme nous, a lutté pour sa survie face à l'invasisseur pour en ressortir peut-être affaibli, mais toujours vivant?

Les Malécites (ou Etchemins) forment la moins nombreuse et la plus dispersée des nations autochtones de la province. Leur ferme résistance à la sédentarisation les a fait s'isoler au sein de la population française plutôt que se regrouper dans des réserves². C'est d'ailleurs pour cette raison que « le peuple de la belle rivière³ » n'a été reconnu officiellement comme nation qu'en mai 1989⁴.

Jusqu'au XVI^e siècle, les Algonquins habitèrent le territoire qui allait devenir le Nouveau-Brunswick⁵. Suivant les populations de gibier et de poissons, une partie des leurs remonta le fleuve Saint-Jean jusqu'à son embouchure, au lac Témiscouata, si bien qu'en 1632, mille d'entre eux habitaient les environs (incluant les lacs des Aigles et Squateck)⁶. On appela cette tribu les Madawaski, de la région Madoueskak où ils se trouvaient⁷. Ils développèrent un vaste réseau d'échanges avec les Iroquois, les Micmacs, de même qu'avec les Montagnais de Tadoussac et, pour ce faire, créèrent ainsi un sentier menant au St-Laurent : le Portage de Témiscouata⁸. Ce chemin fut plus tard bien utile aux Européens qui viendront explorer le territoire. Des tensions entre les Français et les Etchemins apparurent pourtant, notamment à cause du capitalisme marchand des nouveaux arrivants. Comme sur bien d'autres territoires, l'excessive chasse au castor créa du mécontentement chez les Amérindiens. Ces derniers eurent recours aux autorités provinciales en 1764 et en obtinrent l'exclusivité de cette chasse pour la contrée s'étendant du Grand-Sault au lac Témiscouata⁹. Le Canada tombé aux mains de la Grande-Bretagne, les autorités commencèrent à assigner aux Autochtones des territoires déterminés¹⁰. Puis arriva la Guerre d'indépendance américaine, guerre dans laquelle les Malécites demeurèrent neutres, ne favorisant moralement ni les Anglais ni les Français, repoussés qu'ils étaient par ces deux peuples¹¹.

¹ Abbé Thomas Albert, *Histoire du Madawaska* (Mascouche, 28 août 1949) dans Sylvie Roy, *Le Portage de Témiscouata*, Cabano, Publications du Fort Ingall, 1981, p. 6.

² Jeannine Laurent et Jacques St-Pierre, *Sur les traces des Amérindiens*, Québec, Les publications du Québec, 2005, p. 6.

³ *Ibid.*, p. XII.

⁴ Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, *Témiscouata, synthèse historique*, Québec, SHAT, 2001, p. 19.

⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁶ Richard Belzile, *Présence amérindienne au Grand Lac Touladis*, Montréal, Maîtrise de muséologie à l'Université de Montréal, 1992, p. 6.

⁷ [Anonyme], *À la recherche du Témiscouata*, [s.l.], [s.n.], [s.d.], p. 6 et Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, *op. cit.*, p. 17.

⁸ Sylvie Roy, *op. cit.*, p. 1.

⁹ [Anonyme], *op. cit.*, p. 5.

¹⁰ Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, *op. cit.*, p. 18.

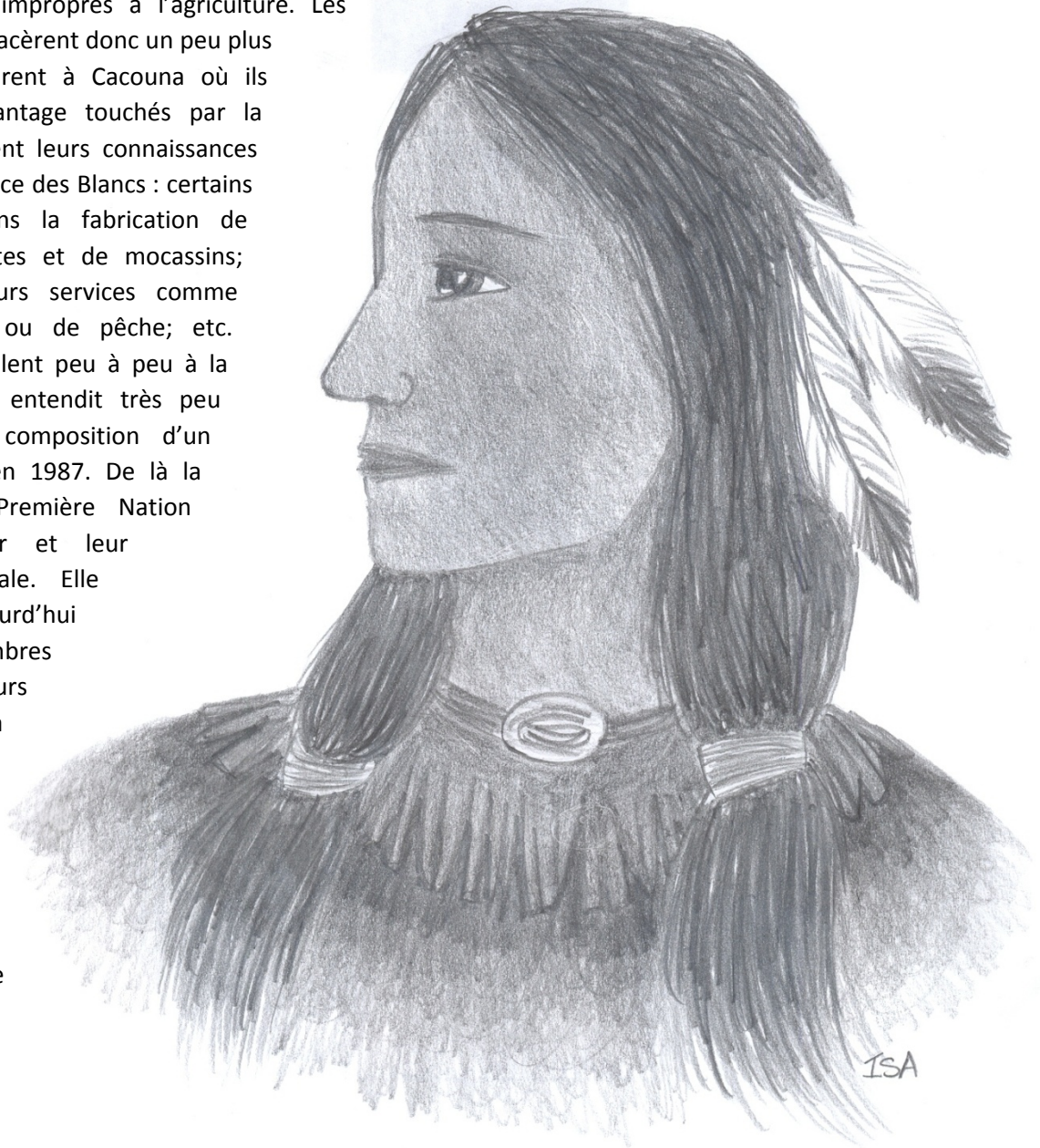
¹¹ [Anonyme], *op. cit.*, p. 5.

Le 25 mai 1827 restera une date marquante de l'histoire malécite; le conseil exécutif du Bas-Canada concédait alors à ce peuple 100 acres de terres à Viger. Environ 30 familles s'y installèrent, plusieurs s'étant déplacées vers le fleuve à la fin du XVII^e siècle et occupant déjà ce secteur. Bien que le gouvernement leur fournisse de quoi s'installer et cultiver le sol, les Etchemins ne s'habituerent pas à ce mode de vie si différent du leur. Ils s'investirent plutôt dans le domaine forestier (coupe, drave et transformation du bois). Sous les plaintes des Canadiens qui voyaient ces terres non-exploitées, on les leur enleva en 1869. Conséquemment, la famine, la tuberculose et l'alcoolisme se firent plus présents dans la communauté. Ce n'est que six ans plus tard que le gouvernement leur attribue quelques lots du canton de Whitworth, près de Rivière-du-Loup, quoique

ces terres fussent impropres à l'agriculture. Les

Amérindiens se déplacèrent donc un peu plus au nord et s'établirent à Cacouna où ils furent encore davantage touchés par la pauvreté. Ils y mirent leurs connaissances de la nature au service des Blancs : certains en se lançant dans la fabrication de paniers, de raquettes et de mocassins; d'autres louant leurs services comme guides de chasse ou de pêche; etc. Dispersés, ils se mêlent peu à peu à la population. On en entendit très peu parler jusqu'à la composition d'un conseil de bande en 1987. De là la naissance de la Première Nation malécite de Viger et leur reconnaissance légale. Elle compte aujourd'hui environ 540 membres qui sont toujours présents à Cacouna et sur leur réserve de Whitworth¹².

Une histoire et une culture uniques qui méritent d'être mieux connues...



¹² Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, *op. cit.*, p. 18-19.

La famille Landry

Par Bruno Lévesque

Durant la première moitié du XX^e siècle dans la Matapédia, la famille Landry est sans contredit l'une des familles marquantes de l'histoire de Mont-Joli. D'abord par l'activité économique de M. Arthur C. Landry puis par l'esprit inventif de ses deux fils, Adalbert et Louis-Philippe. Retraçons d'abord les quelques lignes au sujet de leurs ancêtres.

L'ancêtre d'Arthur C. Landry est originaire de l'Acadie, ayant vécu à l'époque du Régime français. Selon les dires de la fille aînée de M. Landry, cet Acadien répondait au nom de Pierre Landry¹, Militaire de profession, il serait arrivé de France en compagnie d'un régiment. Par la suite, il rejoint sa famille, déjà installée dans le sud du Nouveau-Brunswick. Avec la conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques en 1759 et 1760, la famille quitte à la hâte ses terres pour finalement, après de nombreux périples, s'installer dans la région de Kamouraska.

Vers le milieu du XIX^e siècle, Charles Landry, cinq de ses frères et de nombreuses familles quittent Saint-Denis de Kamouraska pour s'établir dans ce qui deviendra Saint-Octave de Métis. Les temps sont durs pour Charles, puisque la terre concédée par le gouvernement est impropre à l'agriculture. Les trois fils de Charles, peu intéressés à prendre la relève sur la terre paternelle, prennent chacun une route différente. Grâce à l'éducation que lui a donnée sa mère, c'est Arthur-Charles, l'aîné de la famille, qui démontre le plus de débrouillardise pour les notions mathématiques. Après avoir étudié à l'école normale de Saint-Octave entre 1850 et 1860, il tente sa chance en cherchant du travail à Sainte-Flavie avec, en poche, la modique somme de cinquante sous. Il constate alors qu'il n'est pas en mesure de s'exprimer dans la langue des affaires de l'époque, c'est-à-dire l'anglais, couramment parlée à l'époque dans la région est une grave lacune. Il quitte donc Ste-Flavie pour s'installer brièvement à Montréal afin d'apprendre la langue de Shakespeare. Au bout de quelques mois, il parvient à se débrouiller suffisamment en anglais, grâce à l'aide de collègues anglophones qui travaillent avec lui dans un magasin de marchandises montréalais. Dès son retour de Montréal, il est engagé par un marchand de Ste-Flavie-sur-Mer. Arthur-Charles prend rapidement conscience du potentiel du marché forestier dans la région. D'abord, le port de Grand-Métis sert principalement à l'époque de lieu d'embarquement du bois vers l'Europe par la compagnie Price. Ensuite, sur le plan commercial, Grand-Métis est un endroit stratégique en raison de ses deux magasins généraux. Après avoir amassé une certaine somme, Arthur-Charles s'installe à Grand-Métis et se porte acquéreur de l'un des deux magasins généraux, après s'être entendu sur les modalités de l'achat avec le propriétaire, un avocat dénommé Langlais. Par la suite, le magasin général va connaître une certaine prospérité².

En juin 1904, Arthur C. Landry déménage sa famille et son commerce de Grand-Métis à Mont-Joli. Il achète le magasin général du marchand Pierre Gagnon, considéré entre les années 1910 et 1930 comme le plus important de la région. On y trouve alors de tout, c'est-à-dire vêtements, bijoux, grains, harnais, foin, denrées alimentaires, métaux, etc. Arthur-Charles se porte également acquéreur d'un autre magasin général, situé à Saint-Moïse-Station (aujourd'hui Saint-Noël). En 1907 débute la construction d'une demeure de grande envergure à Mont-Joli, le « Château Landry » qui prendra par la suite le nom du « Domaines des Marguerites », en hommage à l'une de ses filles, décédée à l'âge de vingt-trois ans. Cette demeure, désormais classée monument historique, est remarquable par sa

¹ Deux Pierre Landry sont répertoriés dans le Kamouraska. Cette affirmation qui provient de Mme Antoinette Landry, alias Mère Sainte-Clothilde. Il est difficile de confirmer lequel des deux est le véritable ancêtre de Arthur C. Landry. Source : *L'Estuaire généalogique*, n° 97, printemps 2006, p.13.

² Ces informations proviennent également de Mme Antoinette Landry, alias Mère Sainte-Clothilde. Elles proviennent d'un enregistrement sonore incomplet peu avant son décès survenu le 10 décembre 1975.

tourelle d'angle, ses corniches, ses frises, ses dentelures et ses toupies, caractéristiques témoignant alors de l'influence architecturale anglo-saxonne. Par ailleurs, ses murs extérieurs sont entièrement lambrissés de planches à clin.

En juillet 1908, un groupe d'industriels, mené par M. Landry et M. R.W. Reford, est autorisé à construire une fonderie à Mont-Joli afin de répondre au besoin criant des agriculteurs en outillage et en machinerie. Quelques mois plus tard, la « Compagnie de Fonderie et Machinerie, Ltée » obtient les droits d'exclusivité du système d'éclairage, venant du même coup faire concurrence à l'homme d'affaires de Rimouski, Jules-A. Brillant. L'entreprise change cependant de mains en 1915 à la suite de problèmes financiers. La dernière réalisation d'Arthur-Charles Landry est un atelier de montage de carrosseries d'automobiles. L'un de ses fils, Adalbert, en prendra la relève. À la mort d'Arthur-Charles, le 26 décembre 1920, son héritage va surtout profiter à deux de ses fils, Adalbert et Louis-Philippe.

D'abord, Adalbert est concessionnaire pour la marque automobile Buick-McLaughlin à Mont-Joli. Avec l'aide de son mécanicien Antoine Morrisset, il fabrique et conçoit ce qui deviendra la première autoneige lancée pour la première fois le 13 janvier 1920. Ils montent certaines de ces automobiles sur un système de traction à chenilles. Adalbert fait d'ailleurs breveter son système de traction à chenilles avant que Joseph-Armand Bombardier ne fasse de même avec sa célèbre invention, contredisant ainsi la croyance populaire qui attribue la création de l'autoneige à ce dernier. Un article du journal *La Presse*, datant du 25 janvier 1924, salue l'exploit d'Adalbert à son arrivée à Montréal, aux commandes d'une autoneige, une McLaughlin D-45. Il avait parcouru plus de six cents kilomètres afin de présenter son nouvel engin motorisé à l'exposition automobile de Montréal. Au total, il fabriqua une centaine d'autoneiges de manière artisanale, dont l'une sera vendue aux Russes. L'inventeur devient par la suite maire de Mont-Joli de 1931 à 1937, fondateur du club Rotary à Mont-Joli, ainsi que préfet du comté de Rimouski en 1935.

Louis-Philippe, quant à lui, est l'autre inventeur de la famille. Bénéficiant des moyens financiers de son père, il fait ses études en Europe pour devenir dentiste. Il mettra au point différents instruments de dentisterie et travaillera à l'amélioration des prothèses dentaires. En 1920, avec l'aide du chef-mécanicien d'Adalbert, il installe un système télégraphique Marconi entre les deux magasins généraux pour faciliter la communication. Lors de la recherche de fréquence, M. Morrisset capte les ondes radiophoniques d'une station-radio de Détroit. C'est à partir de cette opportunité que Louis-Philippe fonde CJCM, qui devient la première station radio francophone à but non-commercial de l'Amérique du Nord. À ses débuts, les émissions de radio sont diffusées de la tour du « Château Landry » puis de sa résidence. La station CKAC vint cependant à lui damer le pion le 27 septembre 1922. La station CJCM émet de 1920 jusqu'à 1926, des émissions variées de « musique, de[s] chants, de[s] conférences, de[s] vaudevilles, de[s] discours de Canadiens français, de[s] nouvelles, de[s] résultats sportifs, de[s] déclarations et de[s] farces³ ». La réputation de qualité des émissions produites à Mont-Joli attire des ingénieurs spécialisés en radiophonie. Ils s'informent des trouvailles technologiques, notamment sur la modulation et des méthodes employées par Louis-Philippe et de M. Morrisset.

En conclusion, l'arrivée des Landry à Mont-Joli permit à la municipalité non seulement d'accroître son volet industriel et commercial déjà en expansion à cette époque, mais également de démontrer un caractère inventif, caractérisant l'esprit dynamique de la future ville de Mont-Joli au XX^e siècle. Cependant, avec la crise économique de 1929 et la période de l'après-guerre, ce chapitre historique tomba progressivement dans l'oubli de la mémoire collective québécoise. La population aînée de la ville en garde néanmoins un bon souvenir, nombre de témoins de cette époque, le racontant encore avec fierté.

³ Jacques Thériault et al., *Mont-Joli : Une histoire de son premier cent ans (1880-1980)*, Mont-Joli, Les Éditions de Les Ateliers Plein Soleil Inc., 2005 (deuxième édition), p. 122.

De la démocratie en Amérique

Par Pier-Luc Lévesque

Introduction

Au XIX^e siècle, la tendance à la démocratisation et à la libéralisation des systèmes politiques se généralise en Europe. En effet, c'est durant cette période que la plupart des acquis politiques dont nous pouvons jouir aujourd'hui sont pensés et mis en oeuvre. Néanmoins, la conception que les différents États ont de cette démocratie varie grandement d'une nation à l'autre. Ainsi, les républiques américaine et française de la fin du XVIII^e et du début XIX^e conservent des traits communs, mais seront influencées par des auteurs différents et établiront des structures politiques parfois différentes... C'est en gardant ce fait en tête que l'un des plus brillants écrivains libéraux de ce siècle, Alexis de Tocqueville, se rendra en Amérique pour étudier le système démocratique des États-Unis. Son voyage le marquera à un point tel qu'il en fera le sujet de son œuvre *De la démocratie en Amérique*, qui, aujourd'hui encore, demeure un classique des sciences politiques modernes.

Tocqueville

Les auteurs libéraux français du XIX^e siècle jouissent d'un avantage considérable sur les théoriciens d'autres époques. En effet, pour ces derniers, la réflexion politique passe bien souvent par l'étude de textes, alors que les modernes contemplant les différents régimes politiques qui se succèdent en France dans la réalité. Chez Tocqueville, cette situation est encore plus vraie parce que la conjoncture politique va avoir des effets directs sur sa vie familiale et personnelle. Certains moments de son existence vont influencer sa réflexion politique et lui donner un pragmatisme théorique qui sera présent chez lui plus que chez la plupart des auteurs libéraux qui le précèdent.

Par exemple, dans *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*¹, Benjamin Constant présente l'ostracisme comme le phénomène social qui coûtât la vie à Socrate. Pour Tocqueville, l'ostracisme est la réalité politique qui envoie son grand-père, Malesherbes, à l'échafaud pour avoir défendu Louis XVI lors de son procès face au gouvernement révolutionnaire... Donc, la proximité de Tocqueville avec la réalité politique l'éloigne de la rigidité théorique propre à plusieurs penseurs de son époque, moins flexibles et spécifiques dans leur argumentation. Pour Constant, tout tourne autour du concept de liberté qu'il lie intimement avec celui du bonheur... Tocqueville va beaucoup plus loin en essayant de trouver la formule d'organisation sociale optimale d'une société libérale. Il veut que cela fonctionne dans la réalité à long terme. Constant ne fait que revendiquer la liberté un peu anarchiquement. Pour lui le quoi prime sur le comment. Chez Tocqueville c'est l'inverse; il veut comprendre comment faire pour qu'une pareille idée soit durable... C'est peut-être pour cette raison que son œuvre (sans hiérarchiser les auteurs) est plus consistante et appréciée aujourd'hui. Enfin, selon moi, c'est ce dont il est question dans *De la démocratie en Amérique*.

De la démocratie en Amérique

La vie d'Alexis de Tocqueville est fascinante. Elle explique probablement la vision de l'Histoire que conservera ce dernier tout au long de sa vie. En effet, ce dernier accorde une place importante à la Providence dans l'enchaînement des événements.

¹ Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des modernes*, [En ligne], adresse URL : <http://www.panarchy.org/constant/liberte.1819.html>.

Il en fallut peu pour que les parents de Tocqueville soient condamnés à mort durant la Terreur. Si cette perspective s'était concrétisée, pas de Tocqueville et surtout pas de *De la démocratie en Amérique...* Supposons que Charles X n'ait pas abdiqué au profit de Louis-Philippe I^{er}, Tocqueville ne se serait jamais rendu en Amérique et jamais il n'aurait rédigé son œuvre. Ce ne sont là que des exemples, mais beaucoup de rebondissements étranges ont mené à l'élaboration de cette étude. Donc, d'emblée, on doit reconnaître à *De la démocratie en Amérique* un statut presque mystique. L'œuvre se distingue non seulement pour son contenu, mais aussi pour tout ce qui l'a entouré.

En somme, Tocqueville se rend aux États-Unis sous le prétexte de vouloir étudier le système pénal (ne pouvant évidemment pas expliquer au Duc d'Orléans qu'il souhaitait étudier la démocratie) et son voyage va transformer sa vision du monde parce que l'Amérique constituera pour lui la forme la plus achevée de la démocratie à son époque.

La théorie politique

L'égalité

Globalement, on peut résumer la théorie politique de Tocqueville à trois concepts fondamentaux autour desquels gravite l'ensemble des éléments; l'égalité, la liberté civile et la liberté politique. Parmi eux, l'égalité est dans une classe à part parce que c'est surtout elle qui distingue la société du passé à celle de l'avenir. En ce sens, il établit que les hommes ont plus d'amour pour l'égalité des conditions qu'ils ne peuvent en avoir pour la liberté parce que c'est ce dont ils manquèrent le plus dans les sociétés féodales. Déjà, pourtant, Tocqueville émet des réserves parce qu'il croit que l'égalité des conditions est la cause du repli sur soi et du désengagement des citoyens ce qui l'amène à se demander si la liberté doit s'imposer sur l'égalité ou l'inverse...

Ainsi, l'auteur évoque un lien évident entre l'égalité des conditions et l'individualisme dans les sociétés démocratiques qui débouche très souvent sur l'égoïsme. Or, le problème qu'identifie Tocqueville réside dans le fait que dans les sociétés aristocratiques, les nobles «ne se sacrifient jamais à l'humanité mais toujours à certains hommes»². Désormais, la solidarité entre les hommes s'effrite parce que plus personne ne doit rien à personne, ce qui occasionne un effacement du sens de la vertu chez les individus...

Maintenant qu'il a ciblé et défini sa problématique, Tocqueville propose sa solution, les institutions libres. En fait, il établit que la structure politique américaine favorise une conscientisation de la population de ce pays parce que les différents paliers de gouvernement rappellent fréquemment au citoyen qu'il appartient à une entité plus large que lui. Plus l'homme est en contact avec la politique, plus la politique le touche et plus il est porté à y participer et à s'intéresser à elle. Donc, l'auteur voit, par exemple, le fédéralisme américain ou la division en États comme une très bonne chose pour la démocratie. En relation de cause à effet, plus le pouvoir politique est centralisé et unifié, moins le citoyen a de contact avec la politique et moins il est porté à prendre part aux institutions qui gouvernent...

Dans la mesure où l'on crée un système démocratique avec une conception du pouvoir divisé et décentralisé, on modifie la manière d'être des citoyens et des élus. Tocqueville illustre ce fait en alléguant que pour conserver le pouvoir aux États-Unis, il faut écouter et être près des gens. Il devient donc avantageux pour les élus d'être réellement au service du peuple et pour les citoyens de s'intéresser réellement à la politique. En somme donc, pour atténuer les maux que l'égalité est susceptible de produire, l'auteur croit qu'il faut que les citoyens soient plus impliqués dans leurs institutions politiques.

² Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Éditions UGE, 1963, Livre II, (1840), p.243.

Les contre-pouvoirs

En outre, Tocqueville doit donc s'efforcer de trouver le moyen d'empêcher que le pouvoir soit centralisé. Nous l'avons vu, la consolidation d'un système démocratique par paliers est un excellent moyen d'éviter que tous les pouvoirs ne soient concentrés dans les mains d'un groupe restreint d'individus qui peuvent gouverner à leur guise sans que personne puisse s'opposer à leurs décisions. Le meilleur moyen de restreindre le pouvoir des élus, même s'il n'y avait qu'un seul palier de gouvernement c'est de s'assurer que les citoyens participent au processus démocratique. C'est là un excellent départ, mais, si c'était le seul élément constitutif de la démocratie américaine, le pouvoir pourrait toujours se faire «par le haut» et les citoyens pourraient continuer d'être tout aussi désengagés. C'est pour cela que les associations jouent un rôle crucial pour la démocratie. Si les citoyens ne pouvaient pas s'unir dans l'espoir de défendre leurs intérêts communs, l'égalité des conditions pourrait amener à la perte de libertés face à un État central qui revendiquerait de plus en plus de pouvoir à mesure que la société se développe. De plus, Tocqueville conçoit que les associations sont le moteur du progrès parce que ce sont elles qui véhiculent les idées nouvelles... Elles permettent dans un premier temps d'élaborer ces idées, mais aussi et surtout de les faire appliquer. L'auteur illustre d'ailleurs ce fait avec beaucoup d'éloquence lorsqu'il explique que tous les individus sont indépendants et faibles, mais qu'en associations, ils peuvent revendiquer certaines choses auprès des différents paliers de gouvernement en ayant beaucoup de poids politique.

Enfin, l'élément fondamental qui démontre que les associations sont nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie est celui de la contribution au pouvoir. Comme je le précisais précédemment, les associations sont mieux armées que les individus pour faire des revendications auprès des gouvernements... Subséquemment, les associations constituent donc le meilleur moyen de mettre en place une démocratie «par le bas» parce que les citoyens ont d'autres recours que la simple expression du droit de vote pour exprimer leurs idées.

En outre, soulignons l'importance des pouvoirs judiciaires qui empêchent un pouvoir centralisé d'exercer certaines formes d'ostracisme sur les individus. Aussi, la liberté de presse garantit à l'individu un droit à l'expression de ses idées, même si celles-ci ne sont pas supportées par une grande quantité de personnes.

Le despotisme

Comme nous venons de le voir, l'égalité des conditions chez les peuples démocratiques amène l'indépendance individuelle qui peut mener à une certaine anarchie sociale parce que les citoyens sont désengagés. En conséquence, le pouvoir a donc une tendance à se centraliser et à exercer un pouvoir qui est de plus en plus étendu pour combler le manque causé par le désengagement des citoyens.

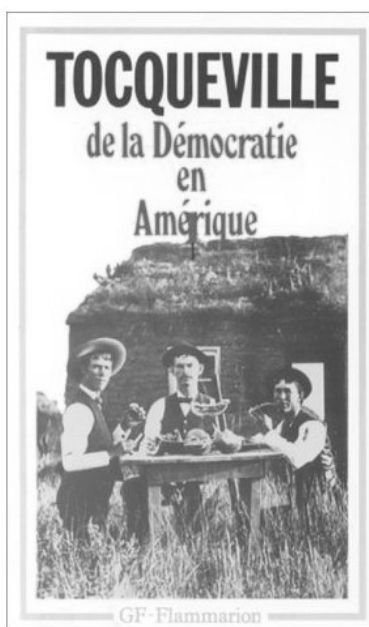
Ainsi, la dernière partie de l'argumentation de Tocqueville touche le danger potentiel qu'encourt la démocratie. En fait, c'est exactement sur ce point qu'il se démarque. Il ne se contente pas de théoriser un système statique dans le temps et dans l'espace. En effet, il comprend et explique la vision de la démocratie qu'il considère comme la plus parfaite dans une logique évolutive et temporelle. En résumé, il affirme que la démocratie américaine est en mesure de fonctionner adéquatement et d'assurer aux citoyens les libertés auxquelles ces derniers ont droit. Cela dit, il saisit tout de même que la démocratie de son époque risque de se désagréger à mesure que la société va se développer. Donc, Tocqueville, avec tout son génie, va mettre son lecteur en garde contre un phénomène qu'il se dit incapable de qualifier, qui n'a jamais existé jusqu'ici, mais dont la menace est réelle. Cette appréhension se concrétisera au XX^e siècle avec l'avènement de régimes totalitaires. Déjà, l'auteur saisit que les démocraties pourraient devenir cruelles dans des moments de crises et que les gouvernements pourraient s'octroyer toujours plus de pouvoirs. L'Histoire lui donne évidemment raison... De plus, il prévoit que le pouvoir de ces régimes pourrait s'avérer plus doux et plus subtil

qu'au temps des empereurs mais qu'il touchera tout le monde et que l'État s'ingérera dans les petites affaires courantes. Et, c'est l'essence même du totalitarisme...

Comment éviter d'en arriver là ? Tocqueville répond à ce questionnement avec la critique de la représentativité. Lorsque les hommes en élisent d'autres pour gouverner en leur déléguant le pouvoir, ils perdent peu à peu leur aptitude à penser par eux-mêmes dans le domaine politique d'abord, puis dans les autres domaines ensuite. Il faut donc, dans un premier temps, que les hommes soient en mesure d'exercer leur liberté politique dans une optique plus large que le droit de vote. En ce sens, le pouvoir doit donc continuer de se faire par le bas, les citoyens pouvant exprimer des requêtes concernant l'administration de la communauté par le biais d'associations devant jouer plusieurs rôles dans les sphères du pouvoir. Ainsi, la division du pouvoir en plusieurs sections (législatif, judiciaire, exécutif) pouvant toutes se faire échec et l'utilisation des assemblées dans la gestion des affaires publiques vont rendre la démocratie plus sûre évitant qu'elle ne dérive vers un pouvoir central tyrannique.

Conclusion

En somme, j'aimerais souligner que je n'ai fait qu'effleurer un certain nombre d'éléments d'une œuvre très consistante et stimulante. Tocqueville élabore sur une plusieurs autres questions de philosophie politique. C'est, à mon avis, un auteur dont le talent et la qualité de la réflexion méritent d'être placés dans une classe à part. Bien que son œuvre fut écrite entre 1835 et 1840, elle demeure très actuelle dans les thèmes qu'elle aborde, ce qui rend la lecture très agréable. Ce fut très enthousiasmant d'entrer en contact avec un tel historien, dont le message semble intemporel et dont l'analyse du passé sert toujours à des milliers de politicologues aujourd'hui. Je vous invite donc à parcourir les deux tomes de *De la démocratie en Amérique* que vous pourrez télécharger gratuitement en ligne sur le site Classiques des sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi³.



http://sitecon.free.fr/Data/Image/democratie_toc.jpg

³ <http://classiques.uqac.ca/>.

Sartre et l'existentialisme

Par Olivier Sasseville

Introduction

Le sujet étant très large je me limiterai, pour cet article, à l'existentialisme athée en abordant surtout les textes de Sartre. Dans un premier temps, je vais présenter les grandes lignes du courant philosophique par ses origines dans le mouvement phénoménologique, et en exposant son rapport étroit avec l'humanisme. D'ailleurs, cette question de l'humanisme sera centrale dans ce texte. En effet, en m'inspirant en particulier de l'ouvrage *L'existentialisme est un humanisme* de Jean-Paul Sartre, je vais tenter de démontrer de quelle façon ce courant philosophique représente à la fois une rupture et une continuité avec le courant humaniste qui a tant marqué la philosophie jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

La question centrale de cet article consiste à démontrer l'importance de la pensée sartrienne dans le contexte intellectuel français du 20^e siècle. Ce texte se développera en considérant particulièrement l'influence de l'humanisme sur l'existentialisme sartrien, mais fera état aussi des différentes bases intellectuelles auxquelles Sartre s'opposera ou sur lesquelles il s'appuiera pour énoncer sa pensée. La pensée sartrienne s'est définie en s'opposant aux deux grands courants traditionnels, soit le matérialisme et l'idéalisme. Dans les prochaines pages, je montrerai comment la tradition matérialiste s'oppose aux fondements de l'existentialisme sartrien par l'analyse des phénomènes et l'attribution des causes à l'action de la matière. Par opposition, l'existentialisme comporte une conception refusant les déterminismes et qui rejette l'idée de ramener tout phénomène au concept de matière. Pour l'existentialiste, l'homme n'est d'abord rien, il n'est que ce qu'il crée. D'autre part, l'existentialisme refusait l'idéalisme ; la primauté de toute représentation mentale sur la réalité semblait être à l'opposé de la philosophie sartrienne. En effet, Sartre avait au contraire une conception particulière de l'homme qui impliquait une subjectivité totale et une liberté complète des choix en plaçant l'être humain, tel qu'il le voyait, devant une liberté individuelle des plus complètes. Les conceptions communes à tous les hommes qui impliquaient un dessein qui engloberait l'ensemble des individus de certains des idéalistes étaient rejetées par l'existentialisme.

L'existentialisme : Définition

L'existence précède l'essence

Si on avait à résumer et définir l'existentialisme en une phrase, ce serait probablement celle-ci : « l'existence précède l'essence¹. » En effet, tout est là, toute la distinction qu'il y a à faire avec l'humanisme et les théories en vogue à l'époque et impliquant une conception commune se rapportant à l'existence d'une « *nature humaine* ». En effet, on avait toujours attribué à l'homme une destinée indépendante de sa volonté. Dans le cas des philosophies catholiques, cette nature humaine et ces concepts de destins étaient personnifiés par Dieu.

Lorsque nous concevons un dieu créateur, ce Dieu est assimilé la plupart du temps à un artisan supérieur; et quelle que soit la doctrine que nous considérons, qu'il s'agisse d'une doctrine comme celle de Descartes ou de la doctrine de Leibniz, nous admettons toujours que la volonté suit plus ou moins l'entendement ou, tout au moins, l'accompagne et que Dieu, lorsqu'il crée, sait précisément ce qu'il crée².

Dans cette perspective, *l'essence précède l'existence*, on accorde à l'homme le pourquoi de son existence avant même sa création. Qu'il s'agisse de l'action d'un Dieu ou d'un déterminisme lié à la nature humaine, la destinée des

¹ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « folio/essais », p. 26.

² *Ibid.*, p. 27-28.

hommes, sur les plans collectif et individuel, est organisée, pensée, et formatée avant même leur création ou naissance.

C'est à la suite de ce constat que Jean-Paul Sartre renverse le problème. Selon lui, au contraire, *l'existence précède l'essence*. Il remet ainsi en question de façon très nette l'existence d'un dieu créateur et de toute forme de nature humaine *a priori* qui déterminerait l'action des hommes de façon indépendante de leurs choix, et des déterminismes extérieurs qui viendraient entraver la volonté individuelle et subjective des hommes. Il affirme au contraire l'existence d'une subjectivité propre à l'homme qui lui laisserait toute la latitude dans le processus de prise de décision quant à l'orientation de son existence et de sa vie. En effet, l'homme naît sans avoir de destin ou de plan de vie établi. Il développe au contraire son essence après avoir pris conscience de son existence. Ainsi, l'homme se développe de façon complètement indépendante et individuelle, ce qui lui accorde l'entière responsabilité de ses choix et de ses actions.

Pour illustrer ce phénomène Sartre utilise cet exemple lors de la conférence qui servira à écrire *L'existentialisme est un humanisme*. Dans le cas des anciennes visions déistes du monde, on attachait à la vie une conception matérielle (d'où l'objection de Sartre au matérialisme). Plus précisément, on voyait la vie d'un homme de façon comparable à la confection d'un objet. Comme dans l'exemple de la confection d'une table, où la fonction de table précède l'assemblage des morceaux, Dieu ou l'intégralité du concept de nature humaine occupe la fonction d'ingénieur et attribue à l'objet (dans ce cas, la table, mais en ce qui nous concerne, l'homme) une essence, une destinée, une série de caractéristiques qui en forment l'identité avant même sa création. Selon l'existentialisme sartrien, il faut au contraire cesser de remettre entre les mains d'un dieu ou d'un concept flou, le processus d'attribution de l'essence à l'humain. Cette vision matérielle serait selon Sartre une grave erreur d'interprétation métaphysique, et il faudrait au contraire remettre entre les mains de l'homme la lourde charge d'ingénierie et le travail constitutif dans le développement de son essence³. Il affirme que l'homme se développe en tant qu'homme de façon individuelle. « L'homme, tel que le conçoit l'existentialiste, s'il n'est pas définissable, c'est qu'il n'est d'abord rien⁴. »

L'homme comme projet

Selon la perspective existentialiste, l'homme est tout d'abord « un projet qui se vit subjectivement, [...], rien n'existe préalablement à ce projet, rien n'est au ciel intelligible, et l'homme sera d'abord ce qu'il aura projeté d'être⁵. » Il ne s'agit pas là d'une simple manifestation de la volonté, comme dans le cas du choix que prend l'homme lorsqu'il s'agit de se marier, d'adhérer à un parti politique ou d'avoir des enfants. Il s'agit plutôt d'une subjectivité plus large qui prend tout son sens par la démarche existentialiste qui a comme premier objectif de tout homme « en possession de ce qu'il est et de faire reposer sur lui la responsabilité totale de son existence⁶. » Étant à la base un projet, l'homme n'est d'abord rien. C'est à partir du moment où il prend conscience de ce qu'il est qu'il entreprend une démarche qui vise ultimement à accorder l'essence à son existence. C'est dans cette optique qu'intervient le concept de subjectivité propre à l'existentialisme. En effet, il existe deux types de subjectivités, le premier visant le subjectivisme purement individuel où l'homme est responsable de ses choix dans une perspective individuelle, qui ne permet pas, en outre, de surpasser la subjectivité humaine. Et l'autre, qui est le sens profond de l'existentialisme, qui veut que chacun d'entre nous se choisisse, en voulant dire qu'en se choisissant, il choisit aussi tous les hommes. Il n'y aurait, selon Sartre, aucun « de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps

³ *Ibid.*, p. 27.

⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁶ *Ibid.*, p. 31.

une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être⁷. » C'est ainsi que l'existentialisme engage, qu'il inclut la notion de projet, non seulement sur le plan individuel, mais aussi sur le plan collectif.

L'angoisse et le délaissement

Parce que l'homme est libre de ses choix et que ces choix impliquent l'ensemble de l'humanité, l'homme est nécessairement angoissé.

L'existentialisme déclare volontiers que l'homme est angoissé. Cela signifie : l'homme qui s'engage et qui se rend compte qu'il est non seulement celui qu'il choisit d'être, mais encore un législateur choisissant en même temps que soi l'humanité entière, ne saurait échapper au sentiment de sa totale et profonde responsabilité⁸.

Sartre affirme que beaucoup de gens ne sont pas anxieux, mais qu'au fond, ils masquent leur angoisse. Il est possible de vivre en croyant que ses choix n'engagent que notre simple individualité, mais il s'agit là d'un leurre dans la perspective existentialiste. Comme nous l'avons démontré plus haut, le subjectivisme qui permet à l'homme d'être ce qu'il entend être, est aussi une forme d'engagement envers l'ensemble de l'humanité en proposant une image de ce dont on s'attend d'elle. Ainsi, l'homme doit se demander en chacun de ses actes s'il est bien « celui qui a le droit d'agir de telle sorte que l'humanité se règle sur ses actes⁹. » S'il ne se pose pas cette question, l'homme, alors, masque cette angoisse constitutive, inévitable pour les existentialistes.

L'idée que l'homme n'est rien au départ et qu'il se crée laisse sous-entendre l'inexistence d'un dieu créateur. Cette affirmation laisse l'homme dans une position difficile, car il est constamment confronté à lui-même. Il n'est plus possible pour lui de se déresponsabiliser des actions qu'il entreprend, et du coup, il se retrouve seul à affronter les conséquences de ses choix. Cette situation occasionne chez l'homme un sentiment d'angoisse et de délaissement, comme l'affirme Jean-Paul Sartre. En effet, l'homme est laissé seul devant un avenir vierge dont il est le seul à pouvoir définir les bases.

Ainsi, devant chaque choix, l'homme est placé face à deux morales. « D'une part, une morale de la sympathie, du dévouement individuel ; d'autre part, une morale plus large, mais d'une efficacité plus contestable¹⁰. » Dans ces deux cas, l'homme se retrouve confronté à des décisions et pourrait avoir tendance à penser qu'il fait ses choix en fonction de ses valeurs, mais il s'agit là encore d'un leurre selon Sartre et les existentialistes. L'homme, qui choisit d'entreprendre telle ou telle action, le fait en fonction de ce qu'il ressent. Mais qu'est-ce qui permet de juger de la valeur d'un sentiment ? C'est dans la prise de décision qu'on affirme la valeur d'un sentiment. Si je choisis d'entreprendre une action, cette action correspond à la concrétisation de la force de la valeur ou du sentiment qui aurait motivé cette action¹¹. De cette façon, Sartre affirme que le sentiment se construit par nos actes : « autrement dit, le sentiment se construit par les actes qu'on fait ; je ne puis donc pas le consulter pour me guider sur lui. Ce qui veut dire que je ne puis ni chercher en moi l'état authentique qui me poussera à agir, ni demander à une morale les concepts qui me permettront d'agir¹². » C'est en ce sens que l'homme se voit délaissé.

⁷ *Ibid.*, p. 32.

⁸ *Ibid.*, p. 33.

⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹⁰ *Ibid.*, p. 42.

¹¹ *Ibid.*, p. 44.

¹² *Ibid.*, p. 45.

Liberté et individualité

Dans toute la théorie existentialiste, et en particulier dans l'œuvre de Sartre, la liberté joue un rôle central et crucial. En effet, Jean-Paul Sartre accorde une liberté infinie à l'homme dans le processus qui le mène vers l'accomplissement de sa vie. Avec l'apport de la subjectivité caractéristique à l'existentialisme, l'homme se retrouve effectivement dans une position qu'il n'avait alors jamais expérimentée. Il est maître de sa destinée. Il ne revient plus à aucun dieu extérieur ou à l'action de déterminismes de dicter la conduite de l'homme, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif et social. Pour Sartre, « n'impliquant aucun choix temporel d'un caractère intelligible, la liberté se vit en s'arrachant à son passé, dans l'instant, dans la situation toujours renouvelée, en direction de l'avenir imprévu porteur d'angoisse¹³. »

La liberté pour l'homme est entière et totale. Bien sûr, on ne choisit pas de naître dans une famille riche ou heureuse, non plus la couleur de sa peau ou l'éducation qu'on recevra. Cependant, il revient à chaque individu de décider de ce qu'il en fera. « La liberté se présente toujours dans un cadre que l'on n'a pas choisi : la liberté est en situation. Or, c'est à partir de ces conditions que l'on n'a pas choisi que la liberté commence. Par exemple, si je suis esclave, j'ai le choix d'accepter ma condition ou de me révolter¹⁴. » L'homme doit, par conséquent, assumer sa situation avec la conscience orgueilleuse d'en être l'auteur. La véritable liberté consiste donc à « choisir sa conduite face à sa situation et à faire des gestes concrets pour accepter ses limites ou pour les dépasser. C'est accepter son esclavage ou briser les fers ; c'est accepter d'aller à la guerre, de vivre en fugitif, ou de se suicider. Et il est impossible de ne pas choisir. Refuser de choisir, c'est encore choisir¹⁵. »

Plus tard, Sartre apportera quelques éclaircissements à sa vision de la liberté. Même s'il considère toujours que l'homme est libre de ses décisions, il apporte certaines nuances. La liberté serait cependant limitée par la relation avec autrui. En effet, le contact avec l'autre aurait pour effet de modifier les relations et, ultimement, de réduire les libertés. De plus, par l'idée de pouvoir néantisant de l'esprit, Sartre désigne la totale liberté :

C'est parce qu'il n'y a pas de savoir de la fin de l'histoire, c'est en raison de cette ignorance du destin général réservé à l'humanité, que la liberté n'existe qu'en situation, qu'il n'y a pas de vérité de la conscience de soi mais une morale, en ce qu'elle est choix et existence qui se donne des règles dans et par son existence pour exister¹⁶.

Cependant, il est important d'apporter une nuance. L'« être libre » de Sartre s'avère être différent du « vouloir ». En effet, il existe une différence marquée entre ce que nous voulons être et l'essence même de la liberté chez Sartre. On peut vouloir se marier ou adhérer à un parti politique, mais il existe des choix plus fondamentaux qui ne sont pas liés à la volonté, les choix que l'on fait en rapport avec notre situation. Plus précisément, « la formule « être libre », ne signifie pas « obtenir ce qu'on a voulu », mais se déterminer à vouloir (au sens large de choisir) par soi-même »¹⁷. Comme lorsque Sartre affirmait que le captif n'est pas libre de sortir de prison, mais de chercher à s'évader ou lorsqu'il disait que la France n'avait jamais été aussi libre que sous l'occupation allemande.

Responsabilité

Autant l'être humain est libre, autant il se voit, par conséquent investi d'une responsabilité sans limites par rapport à son existence. Plusieurs pourraient penser que nos existences sont régies par des déterminismes

¹³ Jacques Colette, *L'existentialisme*, Paris, Les éditions des presses universitaires françaises, coll. « que sais-je? », 1994, p. 64.

¹⁴ Jean-Claude St-Onge, *La condition humaine : Aperçu de quelques conceptions de l'être humain*, Montréal, Éditions Gaétan Morin, 1997, p. 122.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ Jacques Colette, *op. cit.*, p. 65.

¹⁷ Jean-Claude St-Onge, *op. cit.*, p. 123.

organiques ou psychologiques, mais il n'en est rien; le lâche est responsable de sa lâcheté autant que le héros l'est de son héroïsme¹⁸. En effet, ce qu'on fait de notre existence, l'essence qu'on lui donne se veut l'entière responsabilité de l'homme. Dans *L'Être et le néant*, Sartre affirme que « ce qui arrive à un homme par d'autres hommes et par lui-même ne saurait être qu'humain. Les plus atroces situations de la guerre, les pires tortures ne créent pas d'état de choses inhumain : il n'y a pas de situation inhumaine¹⁹. »

En effet, les limites de la responsabilité dépassent celles de l'individualité et de la personne. Lorsqu'une personne choisit d'adopter une conduite, par exemple la monogamie ou l'adhésion à un parti politique, il exprime une valeur dans son choix. Du coup, il crée l'image de ce qu'il estime bon pour l'ensemble des hommes. Il propose une conception de l'être humain; en s'engageant, il engage l'humanité entière²⁰. De plus, le concept de *responsabilité* dans l'existentialisme sartrien inclut l'ensemble de l'humanité. Comme si la responsabilité des événements en général, reposait entre les mains de l'homme, tant au plan singulier que collectif ; comme si l'idée d'inhumanité était simplement une illusion, toutes les situations seraient en fait le fruit de l'initiative humaine et que donc, par conséquent, elle devrait en assurer l'entière responsabilité. Contrairement à Marx ou Hegel, Sartre ne croit pas à une inévitable destinée historique. Au contraire, l'avenir de l'homme reposerait entre ses mains.

La question de la responsabilité dans l'existentialisme est particulière. En effet, cette position a entraîné beaucoup de critiques et justifié l'impopularité de Sartre et de son existentialisme à une certaine époque. C'est qu'il est beaucoup plus facile de justifier ses malheurs par les circonstances extérieures. Avec cette philosophie, non seulement les gens souffrent-ils, mais sont en plus responsables de leur souffrance. Cependant, selon Sartre, « tout le mérite ou la faute ne revient qu'à la personne seule, et l'alcoolique ne peut invoquer son enfance malheureuse pour justifier ses actes²¹. »

Conclusion

Dans tout le texte, j'ai expliqué de quelle façon l'existentialisme est à la fois une continuité et une rupture avec le climat humaniste qui régnait sur l'Europe tout au long du 20^e siècle. L'existentialisme constitue une rupture majeure avec l'idée humaniste faisant l'éloge de la nature humaine, la présentant comme universellement bonne tout en proposant une destinée commune à l'homme.

Avec la Deuxième Guerre mondiale, un vent pessimiste s'abat sur le continent, et l'idée positive de l'homme avancée par les humanistes ne correspondait plus à l'horreur vécue par les gens. La montée de l'individualisme qui en résulte correspond parfaitement avec les idées véhiculées par l'existentialisme de Jean-Paul Sartre. C'est dans cette optique que l'idéologie se détourne de l'humanisme, la liberté individuelle prend le pas sur la notion de dessein collectif.

Il est clair que Jean-Paul Sartre aura marqué de façon très importante à la fois la philosophie et l'ensemble des lettres françaises au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle. Il aura contribué à créer un mouvement qui touchera un grand nombre de personnes et qui se développera de façon très importante après la Deuxième Guerre mondiale. Il jouera de plus, un rôle crucial dans le développement de plusieurs philosophes sur lesquels il aura influence majeure. Jusqu'à l'arrivée de nouvelles théories qui le supplanteront et qui profiteront de la baisse de la mode existentialiste (le structuralisme, entre autres), Sartre règnera sur les lettres françaises.

¹⁸ Jean-Paul Sartre, *op. cit.*, p. 54.

¹⁹ Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant : essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Éditions Gallimard, 1976, p. 639.

²⁰ Jean-Claude St-Onge, *op. cit.*, p. 121.

²¹ *Ibid.*, p.120.

Peurs: philosophie et ambitions d'un historien en herbe

Par David Morin

Le 20 février 2008, est décédé à l'âge de 91 ans Roméo Morin, mon grand-père. La veille, je suis allé à son chevet, averti de l'imminence de l'événement. Accompagné par mon père ainsi que par quelques oncles et tantes, je suis resté auprès de lui jusqu'à 3 heures du matin, guettant chaque difficile respiration de l'homme qui, en élevant son 12^e enfant qu'est mon père, m'a permis de voir le jour. Ce soir-là s'est concrétisée une réflexion que j'avais autrefois formulée, à propos de mes peurs. La mort et l'oubli.

Bien entendu, il peut arriver que j'éprouve d'autres peurs: les peurs instinctives, celles qui poussent tout être sensé vers la survie. Mais si l'on exclut ces formes instinctives, et que l'on s'arrête pour réfléchir plus philosophiquement, il ressort deux peurs dominantes: la mort et l'oubli. La mort, bien sûr, la peur de la fin, du vide, du fait qu'un jour, la vie quittera inévitablement mon être comme c'est arrivé à mon grand-père. Et puis plus rien. *Nada. Kaput.* Le don de la pensée que l'homme a acquis est ici un superbe cadeau empoisonné, car il fait réaliser le caractère éphémère de la vie.

Malgré cela, ma plus grande peur est bien plus celle de l'oubli que celle de la mort. Car la mort, on peut frémir devant aussi longtemps qu'on le souhaite, elle reste inévitable. Parfois, comme dans le cas de mon grand-père, elle se révèle être le terminus d'un long parcours. Rien ne sert donc de s'y attarder, vaut mieux s'y résigner. Mais ce n'est pas le cas de l'oubli. Par oubli, j'entends les vies oubliées: Tous ceux qui ont fait partie de ce monde, mais qui, par manque de moyens ou d'ambition, n'ont pas su transmettre leur existence à travers le temps. En fait, trop peu de gens, bâtisseurs des civilisations actuelles, ont l'honneur de figurer dans le panthéon immortel de l'Histoire. En fait, si une poignée d'érudit peut se pencher sur la masse des oubliés avec leurs fastidieuses études, la plupart des gens ne retiennent que quelques grands noms.

Bref, j'ai peur de l'oubli. J'ai peur que mon existence ne serve à rien d'autre qu'à donner un nom à la fille ou au fils que j'aurai un jour, à marquer son existence profondément, mais qui sera tout aussi éphémère. Après quelques générations, plus rien. Résigné devant la mort, je ne peux plier devant l'oubli, et je réalise de plus en plus que la seule réelle ambition qui m'anime, c'est d'échapper à cet oubli. Peu m'importent l'argent et les considérations matérielles, seule une vie digne d'être historique me pousse à exister. Reste à savoir quelle forme elle prendra. J'ai vingt ans. Si tout va bien, il me reste peut-être 60 ans à vivre. Je suis patient, mon tour viendra. Bien que je considère l'opportunisme comme un défaut, il est parfois bon d'agir.

En attendant l'Histoire, je m'y initie: me voilà sur la voie universitaire, tentant de servir ceux qui m'ont précédé en essayant de les soustraire à la vie. J'ai un énorme respect envers ces gens qui ont su plus ou moins consciemment laisser des souvenirs d'eux. En attendant de les rejoindre, je les étudie.

En 1963, la Société Radio-Canada avait réalisé un documentaire sur une famille vivant l'exode de la jeune colonie d'Esprit-Saint. C'est mon grand-père qui y figurait, entouré de toute sa grande tablée. Il n'avait alors que 47 ans. Vous pouvez visionner ce documentaire en vous rendant à l'adresse suivante :

http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-10-2465-12113/vie_societe/famille_evolution/clip3

Critique de film : *The Birth of a Nation* de David Wark Griffith

Par Michaël Cormier-Bonenfant

Titre: *The Birth of a Nation*

Réalisateur: David Wark Griffith

Année: 1915

Durée: 187 minutes

Pays: États-Unis

Synopsis:

The Birth of a Nation raconte l'histoire de deux familles américaines qui vivent les principaux événements sociopolitiques des années 1860, soit l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence américaine, la Guerre civile, l'assassinat de Lincoln, la Reconstruction et la naissance du Ku Klux Klan.

En 1860, lorsque Lincoln devient président des États-Unis, quelques États du Sud du pays font sécession de l'Union de peur que le nouveau président abolisse l'esclavage des Noirs, la base de l'économie sudiste. La guerre éclate alors entre le Nord abolitionniste et le Sud esclavagiste. Après la victoire du Nord en 1865, les Noirs sont émancipés, et le Sud, ayant perdu sa main-

d'oeuvre servile, sombre dans la misère économique. Après http://ecx.images-amazon.com/images/I/51FMNGVBBZL_SS500_.jpg l'assassinat de Lincoln, un abolitionniste radical se retrouve à

la tête du pays et envoie des soldats noirs dans les anciens États sécessionnistes pour s'assurer que les Noirs y sont traités de la même façon que les Blancs. Aux élections suivantes, ces soldats afro-américains empêchent les Blancs sudistes de voter, ce qui remplit la Chambre des représentants de Noirs qui votent des lois humiliantes pour les Blancs traditionalistes. Ces derniers répondent à ces abus en créant le Ku Klux Klan qui sauvera dans le temps qu'il faut pour dire « meurtre racial », le Sud du *Règne noir* en désarmant les soldats noirs et en enlevant aux Afro-américains leurs droits nouvellement acquis. C'est le retour du bon vieux temps. Fin.

Sur le plan technique et cinématographique, ce film est un véritable chef-d'œuvre: par ses plans, son montage, son utilisation des couleurs (c'est un film en noir et blanc, mais certaines scènes sont en couleurs), ce film a pratiquement tout inventé du langage cinématographique. Par contre, pour ce qui est de la représentation de l'histoire, on ne peut plus crier au génie. La première partie du film, qui se termine après l'assassinat de Lincoln, est, dans sa représentation de l'histoire, presque parfaite. Des noms ont été modifiés et des individus inventés, mais dans l'ensemble, les principaux événements de la première partie du film sont véridiques. Dans la seconde et dernière partie du film cependant, le réalisateur n'est plus fidèle à l'histoire véritable et son message idéologique, discret dans la première partie, prend toute la place dans la seconde: les Afro-américains (souvent interprétés par des acteurs blancs au visage peint) sont représentés comme des êtres stupides plus près de la bête que de l'homme. Ils sont avides de pouvoir et de relations interraciales (je ne parle pas ici que d'amitié) et mangent du poulet rôti à la Chambre des représentants. Pieds nus en plus. De l'autre côté, les Blancs nés dans le Sud sont justes et vertueux, et devant les abus de pouvoirs des Noirs, c'est par souci de justice et de vertu qu'ils créent le KKK et rétablissent la



société d'avant la Guerre civile. Selon Griffith, le problème du Sud états-unien était donc d'ordre social: la hiérarchie raciale ne pouvait être inversée, mais lorsqu'elle le fut par l'émancipation des Noirs, le chaos engendré ne pouvait être stoppé que par la ségrégation des Noirs, que par le Ku Klux Klan.

Cette différence de ton entre les deux parties du film crée un malaise pendant le visionnement. On se demande si la véracité historique des événements de la première partie sert à mieux faire passer les événements imaginés de la seconde, ou encore si le réalisateur était naïf au point de croire cette version de l'histoire. Une chose est certaine toutefois, c'est que le film fit réagir beaucoup de personnes lors de sa sortie à l'hiver 1915.

De grandes manifestations populaires de protestation éclatent dans plusieurs villes américaines (dont New York, Boston, Philadelphie et Los Angeles) après la présentation de l'œuvre. On reprochait au film de ne pas avoir représenté l'histoire d'une façon juste envers les événements réels et certains groupes d'individus comme les Afro-américains et les abolitionnistes. La *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP), l'association nationale pour l'avancement des gens de couleurs, lutta même pour que le film soit carrément interdit, ce qu'il fut dans certains endroits comme Chicago, Denver, Boston et dans tout l'État de l'Ohio. Dans le sud des États-Unis cependant, la réaction est toute autre. En Georgie, des nostalgiques s'inspirent du film de Griffith pour recréer le Ku Klux Klan déclaré illégal et démantelé dans les années 1870. Depuis 1915, l'organisation s'attaque désormais à tout ce qui n'est pas Blanc, protestant, anglo-saxon, hétérosexuel et se sert encore aujourd'hui de *The Birth of a Nation* comme outil de propagande.



http://www-tc.pbs.org/wgbh/cultureshock/flashpoints/theater/images/birthofnation_big.jpg?Log=0

Foire aux questions

Q1: Si je ne devais voir que trois scènes du film, quelles seraient-elles ?

Q2: Est-ce vrai que l'on peut voir gratuitement le film dans une version incomplète et très pixellisée sur Internet?

Q3: J'aimerais me plaindre du fait que l'on parle de ce film dans une revue universitaire, où puis-je le faire?

R3: Ici: revue_laius@hotmail.com

R2: Oui, juste ici: <http://video.google.com/videoplay?docid=-5639233838609252948>

R1: L'assassinat de Lincoln, la horde de cavaliers du KKK chargeant sur la musique de Wagner et le mariage de la fin.

Mots-cachés

- ABI DOMINIQUE
- AGNES DENIS
- ALEXANDRE ERIC
- ALINE ERIKA
- ALY EVE
- ANDRÉ FRANCINE
- ANDRÉANNE FREDERIC
- ANYBEL GABRIEL
- ARIANE GUILLAUME
- ARTHUR GUY
- BERTRAND HÉLÈNE
- BRENDA HUGO
- BRENDAN ILONA
- BRUNO ISIDOR
- CAMILLIA JACINTHE
- CARLO JEAN-FRANÇOIS
- CAROLINE JENNIFER
- CÉRIL JÉRÉMIE
- CLARA JESSICA
- CHRIS JIMMY
- CHRISTOPHER KARINE
- CONRAD KIM
- DAISY LINE
- DANY LOU
- DIANE LOUISE

Mot de 7 lettres.							Indice: Fille d'un pape												
P	A	T	R	I	C	K	J	L	I	N	E	M	J	E	R	S	C	F	D
I	G	R	O	R	H	A	E	O	S	E	Y	A	E	N	O	I	I	R	O
E	N	I	L	U	R	R	R	U	I	L	S	R	S	I	B	O	R	A	M
R	E	S	A	H	I	I	E	I	D	O	I	I	S	L	I	C	E	N	I
R	S	T	N	T	S	N	M	S	O	C	A	A	I	O	N	N	D	C	N
E	L	A	D	R	U	E	I	E	R	I	D	N	C	R	E	A	E	I	I
C	O	N	R	A	D	H	E	L	E	N	E	E	A	A	I	R	R	N	Q
H	J	A	C	I	N	T	H	E	D	E	N	I	S	C	R	F	F	E	U
R	I	B	R	U	N	O	J	E	N	N	I	F	E	R	E	N	L	Y	E
I	M	E	R	E	D	I	T	H	U	N	G	U	I	L	L	A	U	M	E
S	M	R	I	C	H	A	R	D	R	I	O	A	H	E	A	E	A	A	C
T	Y	T	A	R	E	N	C	E	I	C	I	N	U	U	V	J	P	T	U
O	B	R	E	N	D	A	A	N	E	O	R	O	G	M	I	C	H	E	L
P	C	A	K	I	M	N	R	A	L	L	A	L	O	A	C	R	L	O	U
H	A	N	G	U	Y	Y	L	I	S	A	M	I	A	S	N	A	B	I	L
E	M	D	A	B	I	B	O	R	E	S	A	M	A	N	T	H	A	L	Y
R	I	I	B	A	L	E	X	A	N	D	R	E	B	R	E	N	D	A	N
D	L	A	R	O	N	L	E	N	I	Y	A	N	N	E	E	R	I	K	A
A	L	N	I	N	A	A	R	D	C	L	A	R	A	N	L	U	C	A	S
N	I	E	E	C	E	E	I	R	K	A	L	I	N	E	C	E	R	I	L
Y	A	E	L	L	E	R	C	E	A	N	D	R	E	A	N	N	E	V	E

- LUCAS NABIL PAUL ROLAND TARENCE
- LUCE NICOLAS PIERRE RON TRISTAN
- MARIANE NICOLE RÉAL SAMANTHA URIEL
- MARIO NICK RENÉ SAMIA VALÉRIE
- MÉRÉDITH NINA RICHARD SAMUEL YAELLE
- MICHEL PATRICK ROBIN TAMY YANN

Explication de la réponse au mots-cachés

Lucrece Borgia est née en 1480 et est morte 1519 à l'âge de 39 ans des suites d'une grossesse. Elle est la fille de Rodrigo Borgia, qui deviendra pape sous le nom d'Alexandre VI et la sœur de César Borgia, le célèbre « Prince » de Machiavel. Lucrece est loin de cette « mangeuse d'homme » décrite par Victor Hugo le racontera dans ses pièces de théâtre dans les années 1800. Elle était plutôt l'instrument politique de son père et de son frère, ces derniers l'ayant mariée trois fois pour conclure des alliances. Pour vous faire une idée sur ce personnage, lisez l'excellente biographie romancée de Joachim Bouliet « Lucrece Borgia » paru en 2004 aux éditions des Presses de la Renaissance.

Lucrece Borgia

Présentation de quelques partenaires

Dans le but de créer des liens entre les étudiantes et les étudiants du module d'histoire de l'UQAR et les différents organismes régionaux œuvrant dans le domaine de l'histoire et de la culture, la direction de la revue *Laius* a souhaité en présenter quelques-uns.

Nous vous invitons évidemment à entrer en contact avec ces organismes afin d'obtenir de plus amples informations sur leurs missions/objectifs ainsi que sur leurs activités respectives.



Qui sommes-nous?



Historique

La Société rimouskoise du patrimoine (SRP) est née de la fusion, en 2004, de la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine et du Comité du patrimoine de la Maison Lamontagne, deux organismes oeuvrant à la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti. La Société rimouskoise du patrimoine est un organisme à but non lucratif regroupant un personnel permanent et compétent qui poursuit la mission de ces

prédécesseurs.

Objectifs

La Société rimouskoise du patrimoine vise la sensibilisation accrue de la population à l'importance de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. C'est par la réalisation des mandats qui lui sont confiés que la SRP tend vers cet objectif.

Mandats

La Société rimouskoise du patrimoine a pour mandats :

- production d'outils de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine
- développement de circuits patrimoniaux
- prise d'inventaire du patrimoine bâti
- conférences thématiques portant sur le patrimoine

De plus, la Société rimouskoise du patrimoine est mandatée par la Ville de Rimouski pour assurer la gestion et la mise en valeur du Site historique de la Maison Lamontagne, un témoin important de l'architecture à l'époque de la Nouvelle-France.

Devenir membre

Vous désirez soutenir les activités de l'organisme et participer à la préservation et la mise en valeur du patrimoine rimouskois ? Alors, soyez membre de la Société rimouskoise du patrimoine!

En devenant membre vous recevez les livres suivants : *Les promenades historiques de Rimouski* nouvelle édition 2007 et *La Maison Lamontagne, une architecture un héritage* ainsi que le *Guide d'intervention en patrimoine bâti du Bas-Saint-Laurent*. De plus, quatre fois l'an, les membres recevront notre bulletin *Le Falot*, la lanterne qui vous éclaire sur le patrimoine.

Vous serez informés par courriel des activités de l'organisme et vous aurez accès au centre de documentation en architecture de la Société.

Les membres ne paient pas de droit d'entrée à la Maison Lamontagne, ni lors des activités organisées par l'organisme.

Information :

Société rimouskoise du patrimoine

Centre culturel

22, rue Saint-Marie, Bur. C-102,

Rimouski, Québec. G5L 4E2

418-722-3879

srdpatrimoine@globetrotter.net

www.srdp.qc.ca



Un site touristique incontournable

Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père vous offre 200 ans d'histoire maritime :

- Montez dans l'un des plus hauts **phares** au Canada
- Visitez les anciens bâtiments de la station de phare
- Visitez le pavillon qui raconte l'histoire de **l'Empress of Ireland**, propose la plus grande collection d'objets provenant de l'épave et présente une **projection 3D** qui vous fait vivre le naufrage comme si vous y étiez
- Écoutez notre pilote, **Charley Chouinard**, « déboutonner ses souvenirs »
- En 2009, le site inaugurera le **seul sous-marin accessible au public au Canada**. L'Onondaga ouvrira ses écoutilles afin de vous présenter le monde insolite des sous-marins.

Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père

Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père (autrefois Musée de la mer) est un organisme à but non-lucratif fondé en 1980 par un groupe de plongeurs captifs d'une même passion : *L'Empress of Ireland*. Ces passionnés regroupèrent des artefacts prélevés sur le navire, dans le but de faire partager leur passion au plus grand nombre de personnes: le naufrage du Transatlantique *l'Empress of Ireland*, survenu le 29 mai 1914. Cette tragédie, qui fit 1012 victimes, est en plusieurs points comparable à celle du *Titanic*.

En 1982, le Musée de la mer quitte l'Institut maritime du Québec à Rimouski, où il tenait des expositions depuis deux étés, pour s'établir sur le site du Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père. En partenariat avec Parcs Canada, le Musée anime et met en valeur, en autres, le lieu historique. En 2000, Le Musée de la mer s'agrandit en se dotant du Pavillon *Empress of Ireland* où l'on aménage une salle de spectacle 3D, une salle d'exposition et on y relocalise l'accueil.

En 2005, le Musée de la mer se porte acquéreur du sous-marin ONONDAGA, désarmé par la Défense nationale en 2000. L'objectif devient alors l'installation du navire à Pointe-au-Père et sa mise en valeur.

En décembre 2006, pour adapter son nom à sa croissance, le Musée de la mer devient le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, élargissant ainsi son champ d'action.

La localisation du site, sur une pointe avancée dans le fleuve, à côté de l'ancienne station des pilotes du Saint-Laurent et à proximité du quai, fait en sorte que les lieux dégagent une ambiance maritime exceptionnelle. L'accès direct à la mer est un atout pour le musée, les visiteurs peuvent s'imprégner de l'ambiance maritime qui se dégage des lieux.

Jacques Lacoursière, président d'honneur de la Fête Historica à Rimouski



Photo : Jacques Lacoursière

Source : Septentrion

Pour la deuxième année, le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, la Commission scolaire de Phares et la Fondation Historica s'unissent pour présenter la Fête Historica à Rimouski.

Le 29 avril prochain, au Carrefour Rimouski vous aurez l'occasion d'admirer le fruit du travail de nombreux élèves de la région qui se sont intéressés à un aspect de notre histoire. Cette année, la présidence d'honneur est assurée par monsieur Jacques Lacoursière, reconnu comme un des meilleurs vulgarisateurs de l'histoire du Québec. Il s'est fait connaître par ses nombreuses participations à des émissions radiophoniques et télévisées, ainsi que par la publication de sa remarquable série « Histoire populaire du Québec ».

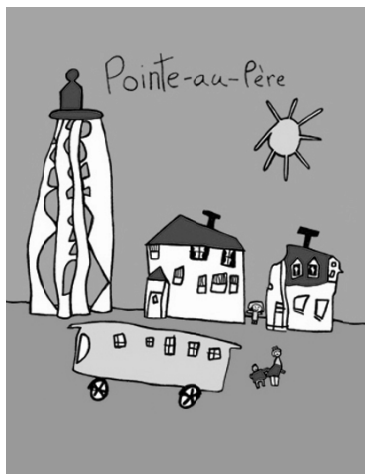
En 2007, c'est près de 100 élèves qui étaient présents au Carrefour avec leurs kiosques sur les phares du St-Laurent, les Algonquiens ou encore la forteresse de Louisbourg. Encore cette année, au terme de la journée et après que le travail des juges soit terminé, les gagnants se mériteront de nombreux prix. Un des élèves pourra aussi participer à l'édition nationale de la fête qui se tiendra en Colombie-

Britannique, en juillet prochain. Pour inscription ou plus d'informations, contactez Annemarie Bourassa au 724-6214.

Un concours de dessins du phare pour le centenaire

Dans le cadre des activités qui souligneront le centenaire du phare, le Site historique maritime de la Pointe-au-Père lance un concours de dessins pour tous.

En 2009, plusieurs activités seront organisées pour fêter ce centenaire. Les activités débiteront dès l'été 2008, par l'exposition des 100 plus beaux dessins du concours, au site historique de Pointe-au-Père. Pendant la période d'ouverture estivale, les visiteurs pourront voter pour le dessin de leur choix. Le dessin ayant le plus de votes se méritera un prix. De plus, dès la fin du concours, le 1^{er} mai prochain, un jury sélectionnera 16 dessins qui seront utilisés pour l'impression d'un calendrier commémoratif et les noms des artistes seront annoncés le 13 juin 2008.



Tous les dessins, de dimensions 8 ^{1/2} par 11, doivent être envoyés **avant le 1^{er} mai 2008** au

**Site historique de la Pointe-au-Père,
1034, rue du Phare, Rimouski, (Québec) G5M 1L8**

Le nom de l'auteur peut apparaître sur le dessin ou avec ses coordonnées au dos de l'œuvre. Les dessins reçus sont libres de tous droits.

À vos crayons de couleurs !

Pour de plus amples informations :

Annemarie Bourassa

724-6214

annemarie@shmp.qc.ca

Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent

Fondée en 1971

Buts de la corporation

- a) Promouvoir l'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent dans toutes ses dimensions;
- b) Encourager la diffusion de l'histoire régionale auprès du plus grand nombre de gens par tous les moyens possibles;
- c) Promouvoir la recherche en histoire régionale;
- d) Collaborer avec les Archives nationales et tous les autres organismes analogues à la découverte et à la diffusion de pièces ou de collection d'archives régionales;
- e) Veiller à la sauvegarde du patrimoine régionale et à sa mise en valeur.



Pour la réalisation de ces objectifs, la corporation peut :

- 1- Amasser de l'argent ou autres biens par voie de souscription publique ou autrement, acquérir et accepter les dons et legs pour les fins de la corporation;
- 2- Publier une revue et présenter des conférences, expositions et films sur l'histoire et le patrimoine.

Adresse : Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Personne-ressource : Pierre Collins
Tél.: (418) 723-1986, poste 1669
Courriel : pierre_collins@uqar.qc.ca

Publication

L'Estuaire, Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent
(auparavant Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent)
créée en 1973

Publiée une fois l'an par le GRIDEQ de l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec) et la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction

Paul Larocque, historien
Jean Larrivée, agent de recherche au GRIDEQ
Pierre Collins, archiviste à la bibliothèque de l'UQAR

Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN-1484-6969

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes (logiciel WORD) en tout temps. Les textes devront être sur un format 8,5 x 11 à double interligne avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la revue *L'Estuaire*. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux personnes intéressées.

Remerciements



nomination à la prochaine soirée du mérite étudiant dans la catégorie « association étudiante de l'année ». En plus du Fonds de soutien aux projets étudiants, nous voudrions remercier différents partenaires qui, tout au long de l'année, ont choisi d'appuyer l'Association des étudiantes et des étudiants en histoire dans la réalisation de divers projets. Nous remercions donc le Musée régional de Rimouski, Suzuki auto & moto RC, ainsi que l'AGECAR.

Le comité de la revue *Laius*, de concert avec l'ensemble des étudiantes et des étudiants du module d'histoire de l'UQAR, tient à remercier le Fonds de soutien aux projets étudiants pour l'aide financière qu'il nous a fournie au cours de la dernière année. Grâce à celle-ci, le présent numéro a pu être réalisé dans les délais et avec la qualité souhaitée.

En outre, le Fonds de soutien aux projets étudiants a permis à l'Association des étudiantes et des étudiants en histoire (AEEH) de s'illustrer à travers différents projets, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte de l'université, contribuant du même coup à faire du module d'histoire l'un des plus actifs de l'UQAR. Rappelons d'ailleurs que le module d'histoire, bien qu'il compte parmi les plus petits modules de l'Université, est mis en



Par la même occasion, nous souhaiterions remercier l'Association des étudiantes et des étudiants en histoire elle-même, de même que son président actuel, M. Pier-Luc Lévesque, pour sa contribution financière et pour sa participation active à la réalisation du présent numéro. Sans l'effort fourni par certains étudiants pour travailler leurs textes, la revue n'aurait pu voir le jour.

Nous aimerions également remercier le comité de lecture qui a accepté, bénévolement, d'aider les étudiants à travailler et à corriger leurs textes dans des délais parfois difficiles.

Cette année, le comité de lecture était formé des professeurs Julien Goyette, Karine Hébert et Nicolas Beaudry, ainsi que des étudiantes Andrée-Anne Côté et Isabelle Malenfant.

Enfin, puisqu'une revue ne serait rien sans ses lecteurs, nous voudrions remercier tous ceux qui, depuis le premier numéro paru en 2007, ont lu et ont donné leurs commentaires sur la revue et sur les textes qui la composent.

À tous, nous vous adressons le plus sincère des mercis.

Pascal Scallon-Chouinard
Codirecteur de la revue *Laius*
Hiver 2008

Pour des questions, commentaires ou suggestions,
vous pouvez rejoindre le comité à l'adresse suivante
revue_laius@hotmail.com ou contacter l'un
des membres du comité.

Comité :

Pascal Scallon-Chouinard

Isabelle Malenfant

Andée-Anne Côté

Correction :

Karine Hébert

Nicolas Beaudry

Julien Goyette

Mise en page :

Andrée-Anne Côté

Pascal Scallon-Chouinard

Distribution :

Guillaume Lecroq